

Crous
Reims

REIMS

// INFOS PRATIQUES
AIDES ET SERVICES



Le Guide de l'Étudiant

2020
2021

avec le soutien de

GRAND
REIMS

COMMUNAUTÉ URBAINE

MA VILLE

MON CROUS

MON UNIVERSITÉ

INFO +

// INFOS PRATIQUES
AIDES ET SERVICES



Le **Guide** de l'Étudiant

2020
2021

**TOUTES LES INFORMATIONS SUR LES SERVICES
DE LA VIE ÉTUDIANTE SONT DISPONIBLES SUR**

- www.crous-reims.fr
- www.etudiant.gouv.fr

CROUS DE REIMS

➤ *Maison de l'étudiant*
14 b, Allée des Landais
51100 Reims

-ÉDITO-

Chers étudiant(e)s,

Vous avez choisi d'étudier dans l'académie de Reims et le Crous est heureux d'être à présent à vos côtés pendant vos études supérieures.

Acteur majeur de la vie étudiante, le Crous vous accompagne tout au long de l'année pour contribuer à votre réussite, que vous étudiez, à Châlons-en-Champagne, à Charleville-Mézières, à Reims ou à Troyes.

Ce guide vous permettra d'être informés sur l'ensemble de nos services mais aussi sur l'ensemble des aspects de la vie étudiante à laquelle contribuent avec dynamisme tous nos partenaires.

Les équipes du Crous s'investissent au quotidien pour améliorer la qualité des nombreux volets de son action :

- les **bourses** sur critères sociaux et **aides** financières,
- le **logement étudiant**, avec un parc diversifié et entièrement rénové,
- la **restauration universitaire**, qui propose des repas complets, équilibrés et variés, à un tarif social,
- l'**action sociale**, avec des assistantes sociales à votre écoute, pour vous apporter un soutien et vous aider à trouver des solutions en cas de difficultés,
- le **service culturel** pour animer vos différents lieux de vie et accompagner les projets étudiants avec le dispositif Culture-ActionS.
- la **contribution de vie étudiante et de campus** (CVEC) pour améliorer les conditions de vie des étudiants et ainsi favoriser leur réussite

N'hésitez pas à consulter notre site **www.crous-reims.fr**, à nous suivre sur Facebook, Instagram et Twitter ou encore à télécharger l'application gratuite Crous Mobile sur votre smartphone pour suivre l'actualité de la vie étudiante où que vous soyez.

Au nom de tous les personnels du Crous de Reims, je vous souhaite une excellente rentrée et une année universitaire pleine de réussite.

Sandrine Cloarec

Directrice Générale du Crous de Reims

N'HÉSITEZ PAS
À CONSULTER NOTRE SITE :
→ WWW.CROUS-REIMS.FR
À NOUS SUIVRE SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX :
→ FACEBOOK ET TWITTER
OU ENCORE À TÉLÉCHARGER
L'APPLICATION CROUS MOBILE
POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DE LA VIE
ÉTUDIANTE, OÙ QUE VOUS SOYEZ !





INFOS PRATIQUES
AIDES ET SERVICES



Le Guide de l'Étudiant

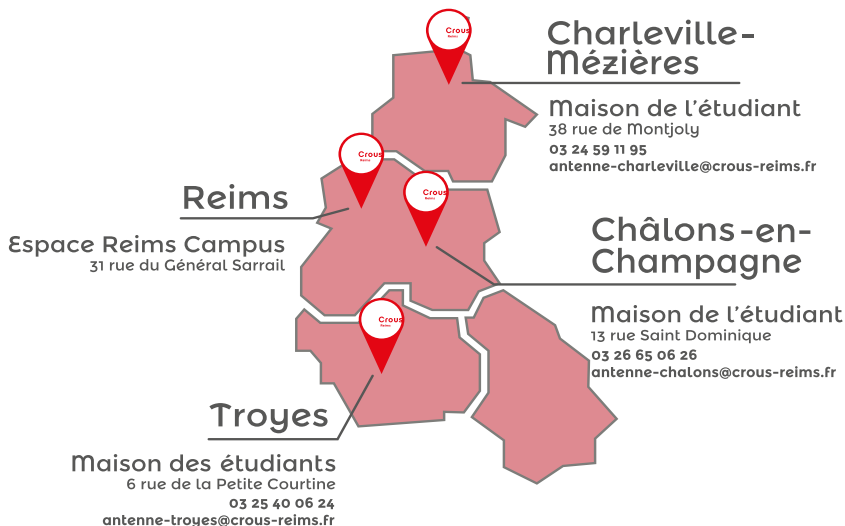
2020
2021

TOUTES LES INFORMATIONS
SUR LES SERVICES
SONT DISPONIBLES SUR :

- WWW.CROUS-REIMS.FR
- WWW.ETUDIANT.GOUV.FR




Les accueils étudiants du Crous de Reims



**Vous avez des questions
sur votre dossier de bourse ?**

**Contactez la plateforme
du Crous de Reims.**



 **09 69 39 19 19**

* prix d'un appel local

www.crous-reims.fr
etudiant.gouv.fr

ÉTUDIER À REIMS

Vous êtes désormais plus de 31 000, soit 1 Rémois sur 6 et pour la Rémoise et présidente de l'Association des villes universitaires de France, que je suis, c'est un honneur et une fierté de savoir que notre ville vous compte parmi ses plus fervents animateurs.

Je vous remercie d'avoir choisi Reims.

Notre cité est désormais en mouvement perpétuel de par son dynamisme et son attractivité, elle évolue continuellement pour permettre l'épanouissement du plus grand nombre.

En choisissant Reims, vous choisissez une ville enthousiasmante, en pleine effervescence. L'offre d'enseignement supérieur y est complète et en continu développement. La recherche et l'innovation sont au cœur de nos préoccupations, preuve en est le développement de nos filières d'excellence et notre positionnement au cœur de l'Europe et de la bio économie.

Une vie étudiante épanouie, c'est également une vie citoyenne active, des rencontres culturelles, une pratique sportive favorisée ou encore la possibilité d'entreprendre de manière accompagnée et structurée.

Aussi, nous avons la chance de pouvoir bénéficier sur notre territoire d'un cadre idyllique pour les étudiants. Reims peut en effet se targuer d'offrir les moyens de voir et pratiquer du sport grâce au Stade de Reims, au CCRB, au Run in Reims ou à ses différents équipements dont le futur complexe aquatique qui ouvrira au cours de cette année universitaire.

La ville fait aussi la part belle à la culture comme l'illustrent ses scènes nationales, de musique contemporaine, ses musées ou ses festivals.

Et les dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise, soit dans vos établissements ou sur le territoire, sont nombreux et à votre entière disposition.

Vous faciliter la vie étudiante, c'est l'une de nos missions. En tant qu'élève rémoise, et en collaboration étroite avec le Maire de Reims, nous y œuvrons quotidiennement.

Cette édition 2020 du Guide Reims Campus met en exergue les nombreux attraits de notre territoire en révélant bons plans et bonnes adresses. N'hésitez pas à le parcourir. Soyez curieux et vous verrez qu'il recèle de surprises et de trésors exceptionnels. Reims et ses alentours ne manqueront pas de vous surprendre. Un territoire tourné vers l'avenir, fier de ses racines rurales et de ses innombrables richesses.

Votre succès sera aussi le nôtre. C'est pour cela que nous mettons tout en œuvre pour vous permettre de concilier vie étudiante de qualité, épanouissement personnel et réussite scolaire.

Faire de vous nos ambassadeurs et vous accompagner dans votre transition, entre votre vie étudiante et votre future vie active, accompliront notre mission.

C'est pourquoi nous avons choisi de regrouper l'ensemble des acteurs de la vie étudiante sous le label Reims Campus pour vous accompagner tout au long de vos études.

Profitez de vos études pour vivre Reims ! Laissez-vous guider par vos envies, flânez de surprises en surprises. Vivez Reims pleinement et profitez de son effervescence de jour en jour, entre joyaux et couronnes, vous ne serez pas déçus.

Bienvenue à Reims !

INFO PRATIQUES
ADRES ET SERVICES



Le Guide de l'Étudiant

2020
2021

Reims,
ville de l'effervescence,
où l'art de recevoir se décline
comme un art de vivre !

**AU FIL DES PAGES, VOUS DÉCOUVRIREZ
SES TRÉSORS CACHÉS.**

**Laissez-vous guider...
...Bienvenue à Reims !**

Catherine Vautrin

Présidente du Grand Reims
Présidente de l'Association
des villes universitaires de France



-sommaire-

1 // LES ESSENTIELS

Vie pratique	P.10
Vie étudiante	P.24
Solidarité	P.27
L'étudiant international	P.31
Sport	P.32
Culture	P.32
Loisirs	P.40
Formalités	P.42

2 // MON CROUS

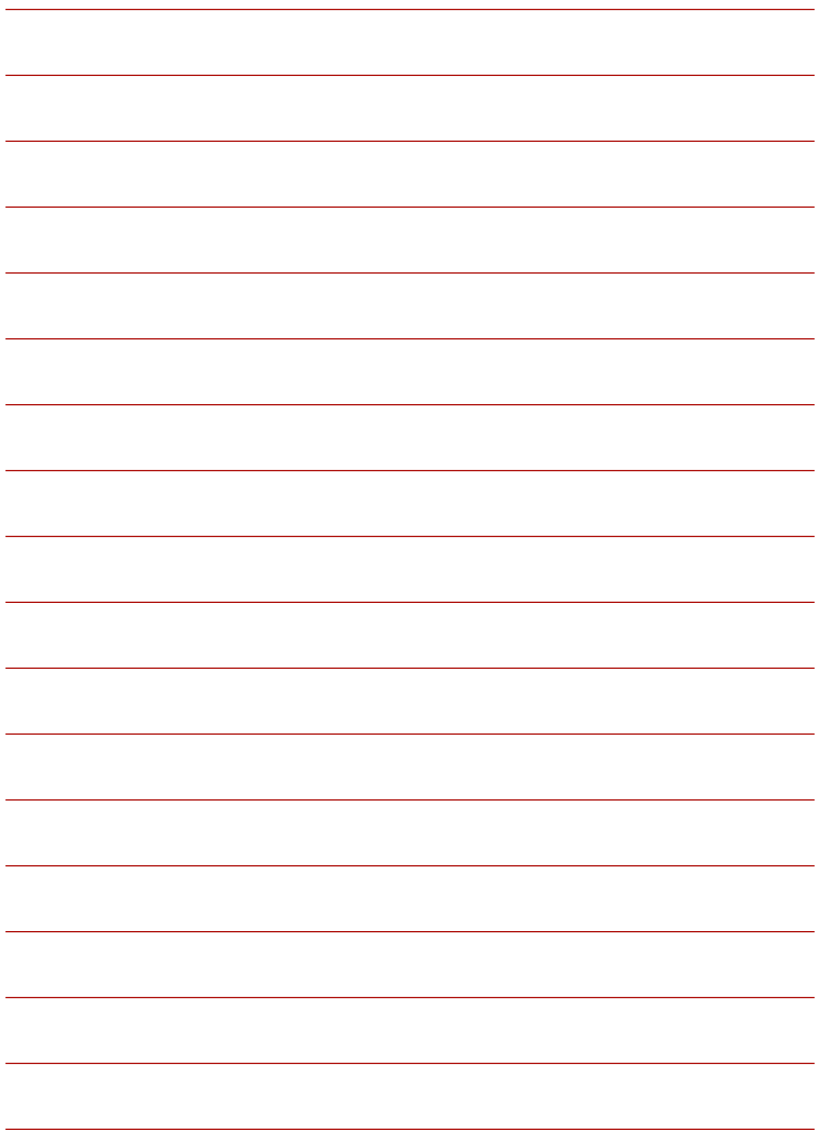
Le Crous	P.1
Les élus étudiants	P.2
Bourses & Aides Financières	P.3
Logement Étudiant	P.13
Restauration	P.29
Action sociale	P.37
Culture	P.43
International	P.51

3 // MON UNIVERSITÉ P. 55



P. 80





// INFOS PRATIQUES
AIDES ET SERVICES



Le **Guide** de l'Étudiant

2020
2021

MA VILLE

Vie pratique	P.10	Sport	P.32
Vie étudiante	P.24	Culture	P.34
Solidarité	P.27	Loisirs	P.40
L'étudiant international	P.31	Formalités	P.42



// LES ESSENTIELS

Vie pratique



PREMIÈRE CONDITION D'UNE BONNE INSTALLATION DANS VOTRE VIE D'ÉTUDIANT À REIMS : **TROUVER VOTRE LOGEMENT !** POUR PRÉPARER AU MIEUX CETTE ÉTAPE IMPORTANTE, CONSULTEZ AU PLUS TÔT TOUTES LES POSSIBILITÉS OFFERTES.

➤ Premier interlocuteur, le Crous vous accueille et vous renseigne

Retrouvez ces informations dans la seconde partie de ce guide. À noter que le Crous propose dans de nombreuses résidences des logements adaptés aux étudiants à mobilité réduite. N'hésitez pas à vous informer.

- ➔ Contactez la plateforme Bourses et Logement :
09 69 39 19 19
ou l'assistance en ligne sur messervices.etudiant.gouv.fr

➤ Crij (Centre Régional d'Information Jeunesse)

Toute une mine d'informations sur les hébergements, locations et colocations, aides financières
➔ <https://info-jeunes-grandest.fr>

Consultez les fiches pratiques
du Crij directement en ligne sur :

[WWW.JEUNES-CA.FR](https://www.jeunes-ca.fr)

Rubrique "logement"



➤ Autres résidences pour étudiants

Pour ceux qui n'ont pas eu la possibilité d'obtenir un logement via le Crous, d'autres solutions existent...

RÉSIDENCES ÉTUDIANTES PRIVÉES

Résidence LES ESTUDINES

→ Les Estudines Drouet d'Erlon

reims.drouetderlon@estudines.com

www.estudines.com/residence-logement-etudiant-reims-34-225.html

→ Les Estudines Saint Rémi

reims.saintremi@estudines.com

www.estudines.com/residence-logement-etudiant-reims-34-330.html

Résidence RESIDIUM

→ logementetudiant@sergic.com

www.sergic-residences.com

Résidence MGEL

→ contact.reims@mgellogement.fr

www.mgellogement.fr

- Résidence Laudine
- Résidence Quai 207
- Les Bulles

Résidence du PARC

→ reims@neoresid.com

www.neoresid.com



Résidence étudiante SIGMA

→ www.suitetudes.com/sigma

Résidence COURTEAUX

→ www.residence-courteaux.com

Résidence Hervé de Jouy
Vitry Habitat

→ contact@vitry-habitat.com

www.vitry-habitat.com



RÉSIDENCES PONCTUELLES

Centre International de Séjour Ethic Étapes

Court ou long séjour, groupe, individuel, hébergement temporaire.

→ www.cis-reims.com

Résidence CLAIRMARAIS

Résidence du CHAMPS DE MARS

Résidence JEAN PROUVÉ

→ www.easystudent-reims.fr



FOYERS D'HÉBERGEMENT

1/1

MA VILLE

Foyer ACHE

Association Champenoise
pour l'Habitat Étudiant

Foyer La Neuville

Foyer Noël

→ www.reims-fjt.fr
amajresidencenoel@noelpaindavoine.fr

Foyer Paindavoine

→ www.reims-fjt.fr/paindavoine

Foyer Pont d'Assy

Garçons à partir de 18 ans.

Foyer Saint-Sixte

→ foyerreims@chemin-neuf.org

Home Saint-Louis

Lycéennes et étudiantes uniquement
de 15 à 25 ans.

**Certaines des résidences
suivantes accueillent les étudiants,
mais pas exclusivement**

> Logements HLM

Outre le parc de logements HLM à Reims que gère le Crous, vous pouvez obtenir en direct un logement auprès des organismes logeurs.

Pour y prétendre, vous devez présenter une carte d'identité ou un titre de séjour valable et disposer de ressources ne dépassant pas un plafond réglementé.

Pour augmenter vos chances d'obtenir un logement, déposez votre candidature simultanément dans les différents organismes.

Le Foyer Rémois Campus'immo

→ campusimmo@foyer-remois.fr
www.campus-immo.fr

Plurial Novilia

→ www.plurial-novilia.fr

Reims Habitat Champagne-Ardenne

→ www.reims-habitat.fr

REIMS VILLE D'EFFERVESCENCES

ÉTUDIER • TRANSMETTRE • INNOVER



Ville de Reims - Direction de la communication

   www.reims.fr

Reims.fr
Ville d'effervescences

› Offre des particuliers

Élargissez votre recherche auprès des propriétaires privés en visitant les sites Internet spécialisés, en regardant les petites annonces des journaux ou dans les agences immobilières.

› Logement solidaire

L'association "*ensemble2générations Reims*" propose de faciliter l'accès au logement pour les étudiants qui acceptent d'aider des seniors à rompre leur isolement.

L'association met en relation étudiants et seniors pour 3 formules de logements possibles :

- **Logement gratuit** en échange de la présence de l'étudiant les soirs à l'heure du dîner.
- **Logement économique** : l'étudiant participe aux charges et rend de petits services.
- **Logement avec participation financière** : l'étudiant verse un loyer pour un complément de revenus et apporte une présence conviviale.

→ Dossier de candidature téléchargeable sur le site :

www.ensemble2generations.fr ou **reims@ensemble2generations.fr**



Votre assurance logement ou MRH (Multirisque Habitation) doit obligatoirement être souscrite avant d'emménager dans le logement ! Le bailleur peut l'exiger avant la remise des clés.



› Les Kolok' A Projets Solidaires (KAPS)

Les KAPS s'inspirent des nouvelles formes d'initiatives citoyennes et conjuguent colocation et engagement solidaire.

Ainsi, à chaque projet social développé sur un territoire correspond une colocation étudiante. L'idée est de mettre en place des projets pour créer ou renforcer des activités solidaires dans les quartiers en y développant des actions autour de l'éducation, de la santé, de la culture, du développement durable... des thématiques qui répondent aux problématiques locales.

À Reims, l'AFEV a mis en place 4 KAPS dans 4 appartements de 3 colocataires.

→ Dossier de candidature à retirer auprès de :

afevreims@gmail.com

› Aides pour votre logement

Vous avez moins de 30 ans, vous êtes étudiant, en formation ou en alternance, ou jeune salarié ? Action Logement vous donne un coup de pouce pour vous loger.

Présentez un garant pour votre logement

Action Logement facilite votre entrée dans les lieux et se porte garant pour vous auprès de votre futur propriétaire pendant toute la durée du bail. La garantie Visale s'adresse à tous les jeunes de moins de 30 ans, sans condition de ressources et pour tout type de logement.

Une solution simple, rapide et 100 % gratuite !

Connectez-vous sur visale.fr et testez votre éligibilité.

Bénéficiez d'une subvention pour financer votre loyer

Si vous êtes en alternance dans une entreprise du secteur privé, Action Logement peut prendre en charge gratuitement une partie de votre loyer jusqu'à 100 par mois, pour vous aider à vous rapprocher de votre école ou de votre entreprise. Une aide qui peut être accordée même dans les CFA disposant d'un internat.

Faites votre demande en ligne sur actionlogement.fr

Financez votre dépôt de garantie

Action Logement vous avance gratuitement tout ou partie du dépôt de garantie demandé par le bailleur au moment de votre emménagement. Vous remboursez ensuite par petites mensualités sur 25 mois maximum. Une avance qui vous permet de faire face aux nombreuses autres dépenses à engager au moment de votre installation.

Faites votre demande en ligne sur actionlogement.fr

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

→ Où se renseigner ?

Action Logement

2 Place Paul Jamot – 51100 Reims

03 26 04 98 11

www.actionlogement.fr

ActionLogement 

› Les mutuelles étudiantes mettent aussi des offres à votre disposition...

LMDE

La Mutuelle Des Étudiants

→ www.lmde.com

**MGEL Antenne Campus
Croix-Rouge**

→ 55, bis rue Pierre Taittinger

Espace Étudiant MGEL

→ www.mgel.fr



// SE DÉPLACER

> Bus et tramways

Prenez votre carte GRAND R

La carte sans contact du réseau CITURA, baptisée "Grand R", coûte 5 € seule et est gratuite dans le cadre d'un abonnement.

Profitez des tarifs étudiants : abonnement mensuel (29,40 €) et annuel (264,60 €).

→ Voir conditions en ligne

Retrouvez les horaires, les trajets,
les tarifs et les abonnements sur :

WWW.CITURA.FR

ou à la :

BOUTIQUE CITURA



Info +

Possibilité de payer son ticket par
sms au **93093**.

**Plus pratique, plus écologique
et un gain de temps.**

Allo Citura :

→ 0800 003 038 / contact@citura.fr



TGV

À seulement 45 minutes de Paris et 30 minutes de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle, avec le TGV, vous êtes rattachés à l'Europe entière ! Il existe deux gares : Reims Centre et Champagne-Ardenne TGV située à Bezannes.

→ Renseignements et réservations :

www.sncf.com

› Trains express régionaux

→ Pour réaliser vos voyages en TER, consultez :

www.ter-sncf.com

› Bus hors Reims

La Société des Transports Départementaux de la Marne (STDM) vous propose ses liaisons quotidiennes vers Châlons-en-Champagne, Troyes ou Charleville-Mézières...

Départs notamment depuis le parking Saint-Symphorien, rue Eugène Desteuque

→ www.stdmarn.fr



Citura propose un service de nuit destiné aux jeunes.

Découvrez le Noctambus, pour sortir jusqu'au bout de la nuit et rentrer en toute tranquillité.

Pour ceux qui souhaitent profiter de la vie nocturne et festive de la ville et rentrer en toute tranquillité.



UN CORNICHON
ÇA FAIT POURTANT TOUJOURS
ATTENTION!

LES CAMPUS EN BUS ET TRAM

Le réseau CITURA vous offre une desserte en Bus ou Tram de tous les Campus de Reims 7 jours / 7.

Pour connaître les horaires à votre arrêt connectez-vous sur notre site www.citura.fr ou téléchargez notre nouvelle **appli**



A BIENTÔT SUR NOS LIGNES !

CAMPUS	LIGNES	ARRÊTS
Faculté de Droit et Lettres	tram A B 11 13 N	Campus Croix Rouge
NEOMA Campus 1	tram A B 11 13 N	Campus Croix Rouge
	13	Bergson
NEOMA Campus 2	tram A B 7 11 N	Franchet d'Esperey
Faculté de Médecine	tram A 7 40	Médiathèque Croix Rouge
	7 40	Chaise au Plafond
Faculté des Sciences	3 11 30	Faculté des Sciences
	3 30 N	Moulin de la Houssie
IUT / CNAM	3 11 30 N	I.U.T.
	3 30 N	Moulin de la houssie



// FINANCER SES ÉTUDES : JOBS, STAGES, BOURSES...

PLUSIEURS SOLUTIONS SONT PROPOSÉES
POUR VOUS AIDER À FINANCER VOS ÉTUDES.

› Jobs de la ville de Reims www.reims.fr ou www.grandreims.fr

Vous recherchez un emploi pendant les vacances d'été, vous pouvez participer au dispositif Reims Vital Été comme animateur et/ou accompagnateur et/ou en Centre de loisirs pour les mercredis et pendant les vacances scolaires.

→ Toutes les informations sur :
www.reimsvitalete.fr

Vous pouvez également devenir animateur

en sports, arts plastiques, informatique, artisanat pour les écoles maternelles et élémentaires. La Direction de l'éducation recrute pour assurer l'encadrement des écoliers en période scolaire, de 7 h 30 à 8 h 30, de 11 h 30 à 13 h 30 et de 16 h 30 à 17 h 45, le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

→ **Direction de l'éducation de la ville de Reims**

Vous êtes disponibles le midi ?

Participez à l'animation des restaurants scolaires de 11 h 20 à 13 h 30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire.

→ **Caisse des Écoles de la ville de Reims**

Stages dans les services de la ville de Reims

Dans le cadre des nombreux projets menés par la Ville, des stagiaires peuvent être accueillis.

→ Renseignements :
Direction des Ressources Humaines, Accueil des Stagiaires

› Autres stages

La centrale du job étudiant proposée par le Crous / www.jobaviz.fr

→ À consulter également :
www.jobetudiant.net
www.letudiant.fr/jobsstages.html
www.studyrama.com

› Emplois

Guide Jeunes du CRIJ

Découvrez dans le Guide Jeunes diffusé par le CRIJ de nombreux contacts pour trouver un emploi.

→ Information sur le site Internet du CRIJ
www.jeunes-ca.fr

Mission Locale pour la Jeunesse

→ www.missionslocales-champagneardenne.com

Pôle Emploi

→ www.pole-emploi.fr ou au : 39 49

Vendanges

Pour participer aux vendanges en Champagne, vous pouvez directement consulter les offres en ligne de :

→ www.pole-emploi.fr
ou vous rendre au point vendange de Pôle Emploi.



› BAFA

ou le **Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'animateurs en accueil collectif de mineurs**

Passez votre BAFA pour travailler dans l'animation !

→ Liste des organismes de formation et informations sur les aides sur :
www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

→ Et directement sur :
www.vacances-aroeven.fr
www.ufcv.fr
www.famillesrurales.org/marne





// LES ESSENTIELS

Vie étudiante

// SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS



Afin d'améliorer la vie des étudiants rémois, de renforcer l'animation et de générer une véritable communauté estudiantine, la Ville de Reims peut accompagner les associations agissant en faveur des étudiants. Pour cela, les associations doivent déposer leur dossier de demande de subvention, accompagné de toutes les pièces demandées, pour une action / un projet à :

La Maison de la Vie Associative (MVA)

Pour plus de renseignements sur le dossier de demande de subvention ou sur l'aide au montage de projet, contactez la Direction du Développement Économique à l'adresse :

→ reims-campus@grandreims.fr

À noter que **les associations étudiantes ne sont subventionnées que sur projet** (pas de subvention de fonctionnement ni d'équipement) ; tout dossier doit être déposé le plus en amont possible et impérativement avant la date de réalisation du projet.

→ Liste des pièces à fournir et dossier à télécharger sur :
www.reims.fr/subventions-et-aides-etudiantes

I love reims campus !

→ Infos sur
le **Facebook Reims Campus**
et **www.reims.fr/etudiant**

En octobre, la Ville de Reims souhaite la bienvenue aux étudiants et propose les challenges étudiants 2020. Des soirées thématiques durant lesquelles les étudiants peuvent s'affronter et relever des défis.



// L'ESPACE REIMS CAMPUS

Guichet Unique de rentrée universitaire

Retrouvez en un seul lieu au centre-ville tous les essentiels pour une vie étudiante à Reims agréable et sans souci. L'espace Reims Campus vous accueille du lundi au vendredi pour vous offrir les services et les informations du Crous, de la ville de Reims, des mutuelles, des établissements d'enseignement supérieur, de multiples partenaires à votre disposition pour vos questions de logement, de santé, de formalités administratives, mais également vos sorties, vos activités sportives, vos loisirs culturels...

→ 31 rue du Général Sarrail

Un espace pour les associations étudiantes

L'espace est mis gracieusement à disposition par la ville de Reims pour l'organisation de réunions, d'assemblées générales, de conférences, de formations, d'expositions...

Un espace de plus de 100 m²

Entièrement équipé avec un espace détente pouvant servir de salle de réception, une salle de réunion, des tables et chaises, un accès wifi...

L'espace Reims Campus peut être réservé les soirs et les week-ends.

→ Informations et réservations :

reims-campus@grandreims.fr

i ♥ Reims CAMPUS

POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ ÉTUDIANTE
ET OBTENIR DES INFOS ET DES BONS PLANS,
RENDEZ-VOUS SUR :

*To follow student news
and get info and great deals, visit:*

 reimscampus

www.reims.fr



Reims.fr

// LES ESSENTIELS

Solidarité

// AIDE ET PRÉVENTION



NOMBREUX SONT LES ORGANISMES ET ASSOCIATIONS QUI SE MOBILISENT POUR AIDER LES ÉTUDIANTS À RÉSOUDRE LEURS DIFFICULTÉS. ILS PEUVENT VOUS ORIENTER EN CAS DE DIFFICULTÉS SOCIALES, JURIDIQUES OU DE SANTÉ. N'HÉSITEZ PAS À LES RENCONTRER ET À VOUS INFORMER.

› Épicerie sociale et solidaire de Reims

ESPOIRS, Le Marché des Salines

→ Renseignements :

Centre Communal d'Action Sociale de Reims

11, rue Voltaire / 03 26 40 26 26

Également à l'antenne Croix Rouge du CCAS.

› Association de Solidarité des Étudiants de Reims Champagne-Ardenne (ASERCA)

→ contact@aserca.fr

› Agoraé

L'AGORAÉ est un espace d'échanges et de solidarité imaginé par les étudiants et pour les étudiants de Reims.

→ *Bâtiment modulaire*

1-8, Campus Croix-Rouge

www.facebook.com/agorae.reims

➤ Fripe Emmaüs

Boutique de vêtements, chaussures, sacs et textiles d'occasion revendus à prix réduits pour tous les âges.

➔ www.fripe-reims-emmaus.com

➤ Fripe et Chic

Contribution à la lutte contre l'exclusion sociale et professionnelle dans le cadre d'un chantier d'insertion, grâce à un atelier de récupération de textiles et un espace de vente.

➔ www.fripe-reims-emmaus.com

➤ Emmaüs

Association humanitaire, d'entraide, sociale. Vente de meubles, vaisselle, divers. 2 points de vente à Reims.

➔ emmaus-france.org

➤ Envie Reims

Articles électroménager reconditionnés et garantis. Services: Achat solidaire, Don et enlèvement gratuit, Bénévolat.

➔ reims.envie.org

➤ Institut mère - enfant

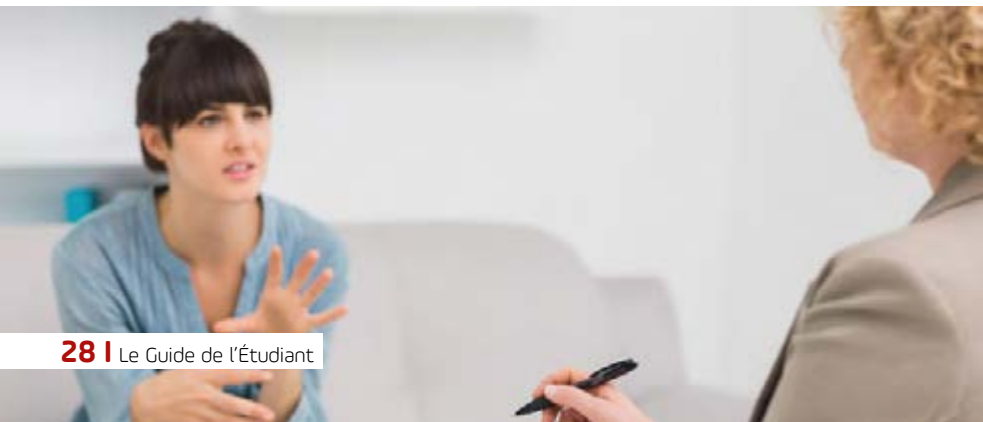
Alix de Champagne hôpital maison blanche
Consultation individuelle anonyme et gratuite (contraception, dépistage MST et SIDA).

➤ Planning familial

Accueil, écoute et information (contraception, prévention IST et SIDA)
Maison de la Vie Associative

➤ Point écoute jeunes

Accueil confidentiel et gratuit. Entretiens psychologiques et accompagnement socio-éducatif individualisés.
Permanences : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 14 h à 17 h
ou sur rendez-vous au
11, rue Eugène Wiet - Reims
au 03 26 35 60 52



› Prévention et soutien



Consultations de dépistage anonyme et gratuit du Sida

→ Hôpital Robert Debré / Service de consultation dermatologie

Aides

Prévention VIH et soutien aux malades du SIDA. Quartier Centre-ville à Reims. Permanence dépistage rapide VIH tous les jeudis de 18 à 21h. Accueil sur rendez-vous.

→ www.aides.org

Sumpps

N'hésitez pas à rencontrer l'assistant social de votre établissement et à contacter le SUMPPS (Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé) de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA). Destiné aux étudiant-e-s inscrit-e-s à l'URCA. Bilans de prévention, service social, consultations spécifiques, vaccinations.

→ **Campus Croix Rouge**
www.univ-reims.fr

Exaequo (association LGBT)

Association qui agit pour la défense des droits des personnes LGBT.

→ www.exaequoreims.com

› Permanence juridique gratuite

Maison de la Justice et du Droit Les défenseurs des droits

→ Les délégués reçoivent sur rendez-vous :
03 26 77 09 24 / www.defenseurdesdroits.fr



Mission handicap de l'URCA

Bureau 3014 (bâtiment des UFR de Droit et de Sciences Économiques, Sociales et de Gestion).

Campus Croix-Rouge

→ handicap@univ-reims.fr

Tous les contacts sur :

www.univ-reims.fr

Référent handicap à Neoma

Votre interlocuteur privilégié pour répondre à toutes les questions est :

Adeline LEBOUVIER

→ adeline.lebouvier@neoma-bs.fr

Guichet de visio

Interprétation en langue des signes

La ville de Reims met à la disposition des déficients auditifs un guichet de visio - interprétation en langue des signes afin de les accueillir et de réaliser sur place certaines démarches administratives (carte d'identité, certificat de domicile...). Le dispositif met en relation avec l'utilisateur un interprète en langue des signes via le web et un agent de la collectivité spécialement formé.

→ Renseignement à l'accueil de l'Hôtel de ville.



Des balises sonores donnent aux personnes mal et non voyantes des informations sur la localisation et le cheminement pour accéder à 16 sites de la Ville :

Hôtel de ville, maison de la vie associative, Direction de l'Éducation, Direction des ressources humaines, Direction de l'urbanisme, Conservatoire, complexe sportif René Tys, médiathèque Croix-Rouge, Hôtel de la communauté, Planétarium, fort de la Pompelle, piscines Orgeval et Thiolettes, maison de quartier Billard, maison de quartier Turenne, maison de quartier Chalet.

// LES ESSENTIELS

L'étudiant international



VOUS ÊTES ÉTUDIANT DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE ?
VOUS AVEZ À VOTRE DISPOSITION DES SERVICES
ET DES ASSOCIATIONS QUI ACCOMPAGNENT VOTRE VIE
ÉTUDIANTE À REIMS. N'HÉSITÉS PAS À PRENDRE CONTACT.

Service des étrangers de la Sous-Préfecture

Pour toute question touchant à votre titre
de séjour :

→ sp-etrangers-reims@marne.gouv.fr

URCA

Direction des Relations Extérieures
et du Développement International (DREDI)

→ dri@univ-reims.fr

Centre international d'études françaises (CIEF)

→ Bâtiment 5 ter, Campus Moulin
de la Housse / 03 26 91 81 95

CROUS

Division de la Vie Étudiante

→ www.crous-reims.fr
etudiant.gouv.fr

CRIJ - Centre d'Information Europe Direct

→ ipe-champagneardenne@crij-ca.fr

NEOMA BS

Direction des Relations Internationales

→ hub-reims@neoma-bs.fr

AAEER

Association pour l'Accueil des Étudiants
Étrangers à Reims

→ aaeer.reims@laposte.net

BDI

Bureau de l'international de NEOMA BS

Contact via **Alexandre SEVERAC**

(responsable vie étudiante de NEOMA BS) :

→ 03 26 77 47 13 ou

alexandre.severac@neoma-bs.fr

RSN

Association Reims Student Network

→ reims.student.network@gmail.com



Consultez le Guide de l'Étudiant
International de l'URCA.

Des infos utiles pour réussir vos
études en Champagne-Ardenne.



// LES ESSENTIELS

Sport

> Nager

5 piscines (Château d'eau, Louvois, Orgeval, Talleyrand, Thiolettes).

→ Tarifs et détail des horaires sur le site :

www.rems.fr

> Patiner

Patinoire club - Jacques Barot

→ 0326840770

Patinoire Albert 1^{er}

→ Boulevard Albert 1^{er}
0326796602

Horaires sur : www.reims.fr

> Équitation

Centre équestre de Tinquieux

→ 0326839308

Centre équestre du Moulin de la Housse

→ 0326826136

> Escalade

Mur d'escalade au Château d'eau (Croix-Rouge)

→ 0326798640

Arts de la Grimpe

→ 0326860506

> Tennis

Des dizaines de courts couverts ou plein air :

- Thiolettes / Avenue de l'Europe,
- ACRAP / Avenue du Président Kennedy
- URT / Rue des Bons Malades,
- TC Reims / Rue Lagrive,
- Stade Géo André,
- Inter tennis...





➤ Football

En herbe, en synthétique, en stabilisé, des terrains vous accueillent partout (Stade de La Neuville, rue de Bétheny, quartier de La Neuville à Reims / stade Robert Pirès, rue Simon Dauphinot à Cormontreuil / Stade Municipal des Coutures, 14 rue Commandant Marin La Meslée à Reims / Stade Edmond Michelet, avenue E. Michelet à Cormontreuil / Stade Georges-Hébert, 25 Rue Raymond Poincaré, quartier Orgeval à Reims / Stade Louis Blériot, 53 Route de la Neuville à Bétheny/ Stade Les Églantines, avenue nationale, quartier de La Neuville à Reims / Stade Géo André, Avenue François Mauriac, quartier Wilson à Reims ...) et de nombreux autres terrains en libre accès.

ET SI VOUS PRÉFÉREZ PRATIQUER

L'athlétisme, le rugby, le judo, la boxe, le VTT, le tennis de table, le squash, le badminton, l'escrime, le tir à l'arc, le fitness, la musculation, le basket, le handball, le baseball, le football américain... et la pétanque, des équipements et des clubs à proximité vous attendent.

➔ Tous les renseignements sport sur :
www.reims.fr - www.rems.fr

➤ Ramer

2 clubs permettent de faire de l'aviron sur le plan d'eau du canal :

Les Régates Rémoises Cercle Nautique Rémois



Profitez aussi à Reims de grands événements sportifs

tels que le Concours International de Saut d'Obstacles en mai, du FISE en juin, des rencontres internationales d'athlétisme, des courses en octobre (marathon, semi-marathon, 10 kms, Challenge étudiant), les samedis du Sport une fois par mois...



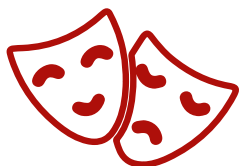
Vous pouvez également retrouver toutes les associations étudiantes qui organisent de nombreux rassemblements sportifs dans l'annuaire des associations étudiantes sur :

➔ www.univ-reims.fr



// LES ESSENTIELS

Culture



SOIF DE CULTURE ? REIMS FAIT PÉTILLER LA VIE CULTURELLE AVEC DES SALLES DE SPECTACLES, DES FESTIVALS, DES LIEUX DE CRÉATION, DES MUSÉES À DÉGUSTER SANS MODÉRATION !

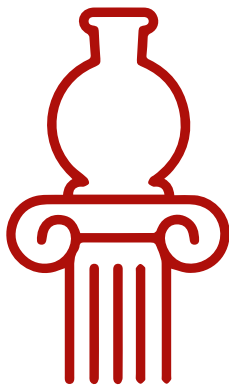
N'hésitez pas à vous rendre au **Trésor**, le point info culture de la Ville de Reims.

Vous y trouverez toute l'actualité culturelle de Reims et son agglomération. Vous pourrez poser des questions, vous renseigner, découvrir ou redécouvrir la scène culturelle rémoise et acheter vos billets pour certains spectacles !

Consulter l'agenda culturel en ligne sur

→ www.infoculture-reims.fr

Arrêt bus et tram : Opéra



// ALLER À LA BIBLIOTHÈQUE



Outre les bibliothèques universitaires, le réseau des bibliothèques municipales propose trois médiathèques (Falala, Croix-Rouge et Laon-Zola), une bibliothèque patrimoniale (Carnegie), trois bibliothèques de quartier (Saint-Rémi, Chemin Vert, Holden) et un bibliobus.

→ Rendez-vous sur le site **www.bm-reims.fr** pour connaître les horaires, les tarifs et les animations. Vous retrouverez également le programme mensuel dans le magazine "Ouvrez les Guillemets" téléchargeable.

// ALLER AU MUSÉE

L'ACCÈS AUX MUSÉES MUNICIPAUX
EST **GRATUIT POUR LES ÉTUDIANTS !**

Visitez autant qu'il vous plaira le musée Saint-Rémi, le fort de la Pompelle, le Cryptoportique, le musée de la Reddition et la Chapelle Foujita. Accédez aussi gratuitement aux expositions du FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain) !

› Et avec réduction pour les étudiants :

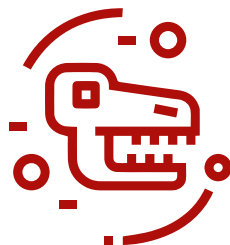
Le Musée-Hôtel Le Vergeur, le Palais du Tau, le Planétarium et le Musée de l'automobile !

→ Toutes les adresses, les infos sur le site de la ville :

www.reims.fr

→ et sur celui de l'Office de tourisme :

www.reims-tourisme.com



// VOIR UN SPECTACLE

VOUS CHERCHEZ DE BELLES ÉMOTIONS, DES RENCONTRES ARTISTIQUES SURPRENANTES, DES SPECTACLES INCONTOURNABLES AVEC LA SCÈNE RÉMOISE, VOUS AUREZ DU GRAND ART !

› Le Cellier

Le Cellier, nouvel espace culturel de la ville de Reims est situé au :
4, bis rue de Mars à deux pas de l'Hôtel de Ville.

Il est ouvert au public sur des activités valorisant les pratiques professionnelles. Cet équipement accueille du spectacle vivant, des arts visuels, de l'art urbain, les ateliers de la culture et du patrimoine. Il est également le siège administratif de l'Association Nova Villa.

→ Toutes les Informations pratiques **au Trésor**
ou sur www.infoculture-reims.fr

› La Comédie de Reims théâtre

Des spectacles toute l'année : textes du répertoire, théâtre contemporain, lectures, pièces en langues étrangères, concerts.

→ Tarifs étudiants à partir de 6 € la place
Facebook / Twitter ou www.lacomediereims.fr

› Manège, scène nationale - Reims

Scène nationale / Danse contemporaine, arts du cirque...

→ Tarif étudiant / www.manegedereims.com





RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ CULTURELLE
ACHETEZ VOS BILLETS DE SPECTACLES*

AU PIED DE LA CATHÉDRALE
2 RUE GUILLAUME DE MACHAULT
03 26 777 776

ARRÊT BUS ET TRAM : OPÉRA



DU MARDI AU SAMEDI DE 12 H À 19 H
CONTACT.LETRESOR@REIMS.FR

WWW.INFOCULTURE-REIMS.FR

* POUR LES STRUCTURES CULTURELLES RÉMOISES

Reims.fr

› La Cartonnerie, scène de musiques et de cultures actuelles

→ Tarif réduit pour les étudiants / www.cartonnerie.fr

› Le conservatoire à rayonnement régional

Tous les instruments, voix et danses font leurs gammes dans ce superbe conservatoire doté de deux auditoriums où sont donnés de nombreux spectacles souvent gratuits.

→ www.crr-reims.fr

› L'opéra de Reims

Opéra, ballet, concert classique, comédie musicale.

→ Tarif étudiant (jusqu'à 30 ans) / www.operadereims.com

› Césaré, centre national de création musicale

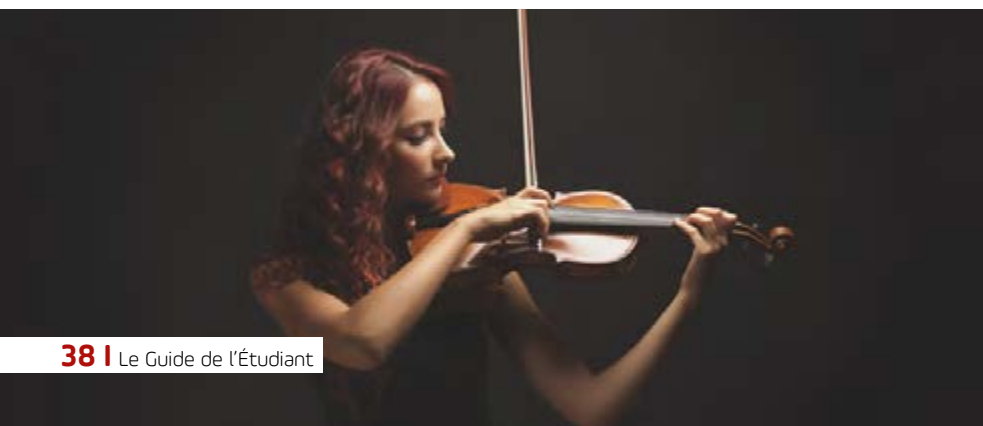
Dans les anciens Docks Rémois, venez écouter un stock de musique contemporaine en renouvellement permanent... des concerts et des apéros-concerts pleins de surprises !

→ Tarifs réduits étudiants / www.cesare.fr

› Le centre culturel numérique Saint-Exupéry

Tout pour s'initier et se perfectionner en arts plastiques, métiers d'art, théâtre, danse, musique, vidéo, multimédia... mais également voir des spectacles et des expositions d'artistes contemporains, sans manquer de faire une pause au Bar Éphémère confié chaque trimestre à un nouvel artiste.

→ www.saintex-reims.com



> dJAZ 51

Diffusion et création de musique jazz à travers de nombreux concerts : Jam au Stalingrad, Concert pique-nique des Flâneries Musicales de Reims, Reims Jazz Festival.

→ www.djaz51.com

> Espace polyvalent Thierry Meng (à Bétheny)

Cet équipement peut accueillir des événements culturels variés (théâtre, concerts, etc.).

→ www.ville-betheny.fr

> Le Carré blanc

Complexe culturel novateur, Le Carré Blanc regroupe une salle de spectacles, un hall d'expositions et une médiathèque autour d'un projet artistique fédérateur. Une véritable synergie opérera ainsi pour donner de l'ampleur aux propositions faites aux visiteurs en leur offrant un parcours artistique et culturel contemporain.

→ www.ville-tinqueux.fr

> Grands événements rémois

De grands événements ponctuent l'année culturelle rémoise et offrent des rencontres artistiques à tous les amateurs : la Magnifique Society, Flâneries Musicales de Reims, Reims Jazz Festival, Reims Scènes d'Europe, Ateliers d'Artistes, Interpol'Art et pendant la saison estivale les nombreux spectacles de Un été à Reims.

Toutes les Informations sur :

→ www.infoculture-reims.fr





// LES ESSENTIELS

Loisirs

> Parcs et espaces verts

Aérez-vous dans les différents espaces verts qu'offre la ville de Reims :

- **Parc Léo Lagrange** : chaussée Bocquaine (avec parking), rue de Courlancy / Passe Demoiselles, rue Eugène Guillaume,
 - **Parc de Champagne** : 10, avenue du Général Giraud,
 - **Parc Saint-John Perse** : Avenue Eisenhower, rue de Bezannes. Parking face au cimetière de l'Ouest,
 - **Parc de la Patte d'Oie** : Boulevard du Général Leclerc,
 - **La Coulée Verte** qui borde la Vesle et le canal,
- ...ainsi que d'autres espaces verts à découvrir.

→ Et d'autres à retrouver sur : www.reims.fr



> Cinémas

Cinéma OPERAIMS

→ 72 place Drouet d'Erlon
03 26 78 20 00
www.operaims.fr



Découvrez les cinémas,
salles de jeux et autres idées
pour vous aérer la tête et le corps...

Gaumont parc Millésime à Thillois

→ 0 892 69 66 96 / www.cinemasgaumontpathe.com

› Laser game

Escape game

Bowling

Karting – Jeux

Laser game évolution
Reims

→ www.lasergame-evolution.com

Enigma Reims

→ www.wescape.fr/enigma-reims

Get out Reims

→ <https://reims.getout.fr>

Team Break Reims

→ <https://www.wescape.fr/studioriddle-escape-reims/>

Bowling color bowl 51

→ www.colorbowl51.com

Plaza bowling

→ www.plazabowling.com

Megazone laser games
Reims

→ www.megazone-reims.com

Bowlers games

Karting 51 - lasermaxx

→ www.karting-51.com

› Accrobranche

Grimpobranches

→ www.grimpobranches.com

Arboxygène

À Verzy, forêt de Brise Charrettes.

Parcours dans les arbres et véritable bar à champagne perché : le Perchingbar.

→ www.arboxygene.eu

Cap'aventures

Le plus grand parc aventures de la région avec aussi des activités paint-ball, VTT, chasse au trésor, course d'orientation...

→ www.cap-aventures.net

Accroder

→ www.accroder.com





// LES ESSENTIELS

Formalités

// MONTER UNE ASSOCIATION
OU PARTICIPER À DES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

Maison de la Vie Associative

Véritable centre ressource pour toutes les associations, les services de la MVA vous informent et vous accompagnent dans vos démarches : location de salles à la MVA ou dans les salles municipales (Rossini, Châtillons, Croix-Rouge, Vauban, Armonville, Goulin, Saint-Thierry), subventions, déclaration de buvette...

→ www.reims.fr/mva

Annuaire des associations

Retrouvez les contacts de toutes les associations rémoises dans l'annuaire édité par la Ville sur :

→ www.reims.fr/annuaire-associations

Sous-préfecture de Reims service des associations

Effectuez vos démarches de déclaration, de modification ou de radiation.

→ *Place Royale*

Centre du bénévolat de Reims

→ www.capassocia.com/association/centre-du-benevolat-de-reims



> Accueil

→ Reims contact: *Hôtel de ville de Reims* / www.reims.fr



> Mairies de proximité

Europe

→ 3 bis, place Jean Moulin

Châtillons

→ 11, avenue Christophe Colomb

Orgeval

→ 7, place Pierre de Fermat

Murigny

→ 2A, place René Clair

Croix-Rouge

→ 1 bis, avenue du Général Bonaparte

Mairie mobile présente sur
les marchés de Reims

→ Horaires sur : www.reims.fr



› Services des formalités administratives

→ Rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville.



Si vous projetez un voyage ou que la date d'échéance de vos papiers approche, **pensez à déposer votre demande suffisamment tôt** pour ne pas être pris de court !

Le délai moyen pour la carte d'identité est de 4 semaines et pour le passeport de 2 semaines.

Pour la carte d'identité, adressez-vous au Service des Formalités Administratives de l'Hôtel de ville ou dans l'une des 5 mairies de proximité. Pour le passeport, la demande est à déposer sur rendez-vous au Service des Formalités Administratives ou dans les mairies de proximité Orgeval, Murigny, Croix-Rouge, Europe.



➤ Enregistrer votre nouveau domicile

→ Déclarez vos nouvelles coordonnées en quelques clics à plusieurs organismes sur :
www.mon.service-public.fr

En cas de déménagement, faites suivre votre courrier vers votre nouveau domicile.

→ Renseignements dans les 16 bureaux de Poste rémois ou sur :
www.laposte.fr



Retrouvons
la sérénité
de notre territoire



Des souvenirs
à 2 pas de chez nous

Point de vue depuis Vandeuil

   www.reims-tourisme.com

 **REIMS**
CITÉ DES SÈCLES ET DES COMMUNES

// INFOS PRATIQUES
AIDES ET SERVICES



Le **Guide** de l'Étudiant

2020
2021

MON CROUS

Le Crous	P.1	2.3 Restauration	P.29
Élus étudiants	P.2	2.4 Action sociale	P.37
2.1 Bourses et aides financières	P.3	2.5 Culture	P.43
2.2 Logement étudiant... P.13		2.6 International	P.51

Crous
Reims

PRENEZ LE CONTRÔLE DU SON DANS LES CAFETERIAS DU CROUS



REJOIGNEZ WIZIK

Recherchez la playlist de votre Crous sur l'application Crous Mobile



AJOUTEZ VOS MORCEAUX

Recherchez les titres de votre choix et ajoutez-les directement à la playlist



VOTEZ POUR VOS TITRES PRÉFÉRÉS

Le morceau avec le plus de votes est le prochain à être diffusé



POSTEZ MESSAGES ET PHOTOS

Tchatez sur le socialwall affiché en live sur les écrans en cafétéria



Disponible sur l'appli Crous Mobile

LE CROUS DE REIMS (CENTRE RÉGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES) FAIT PARTIE DU RÉSEAU NATIONAL COMPOSÉ DE 26 CROUS ET COORDONNÉ PAR LE CENTRE NATIONAL (CNOUS), QUI IMPULSE UNE STRATÉGIE COMMUNE.

› Acteur incontournable de la vie étudiante

Il a pour but de donner à tous les étudiants **les mêmes chances** d'accès et de réussite dans l'enseignement supérieur et de favoriser l'amélioration de leurs conditions de vie, en collaboration avec les autres acteurs de la vie étudiante. Pour cela, il gère les bourses et les aides financières, des résidences et des restaurants universitaires, vous permet de rencontrer des assistants sociaux et vous propose des activités culturelles. Il s'implique également sur l'accueil des étudiants internationaux.

› Au service des étudiants

Tout étudiant inscrit dans un établissement ou section d'établissement d'enseignement supérieur de l'académie de Reims, y compris les formations sanitaires et sociales, peut bénéficier des services du Crous.

Où que vous fassiez vos études, le Crous vous proposera les mêmes services.

N'hésitez pas à consulter notre site internet :

→ ***www.crous-reims.fr***

Les élus étudiants

LES ÉTUDIANTS PARTICIPENT ACTIVEMENT AU FONCTIONNEMENT DU CROUS. ILS INTERVIENNENT DANS L'ÉLABORATION DES PROJETS ET DANS LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT, NOTAMMENT :

› Au Conseil d'Administration

Présidé par le recteur de région académique ou son représentant, le conseil d'administration du Crous détermine la politique et les grandes orientations de l'établissement. Tous les deux ans, les étudiants sont appelés à voter pour désigner leurs représentants au conseil d'administration du Crous. Au nombre de 7 titulaires et 7 suppléants, les élus étudiants influent sur les prises de décisions et font valoir les intérêts et droits de tous les étudiants en matière d'aide sociale, de logement, de restauration et de culture. Un Vice-Président étudiant est nommé pour assister le recteur de l'académie.

Un Vice-Président étudiant est élu aux côtés du recteur de région académique.

Si vous voulez que votre voix porte, contactez les élus étudiants au CA du Crous.

Retrouvez les coordonnées de vos élus sur le site du Crous

→ www.crous-reims.fr

› Aux Conseils de Résidences

Chaque année les élections aux conseils de résidences sont organisées au mois d'octobre. Tous les étudiants logés par le Crous sont invités à élire leurs représentants. Les conseils de résidences permettent de construire la vie sociale, culturelle et collective en résidence universitaire.

// LES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

Le Crous de Reims s'engage en faveur de la jeunesse en proposant plusieurs missions en Service Civique. Les volontaires, recrutés chaque année, ont pour objectif de créer du lien entre les étudiants et de développer l'animation en résidence et restaurant universitaire. Retrouvez les différentes missions proposées sur le site du Crous :

→ www.crous-reims.fr



Le **Guide** de l'Étudiant

2020
2021

MON CROUS

//PARTIE 2.1

Bourses & aides financières



Les Bourses sur critères sociaux

DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION, DU MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION.

Vous avez peut-être droit à une bourse sur critères sociaux pour vous aider à financer vos études. Renseignez-vous sur le site internet du Crous :

→ www.crous-reims.fr ou sur etudiant.gouv.fr

Les étudiants des formations paramédicales et sociales peuvent être éligibles aux bourses du Conseil régional du Grand Est. Renseignez-vous auprès du service scolarité de votre établissement.

➤ À qui sont destinées les bourses sur critères sociaux ?

Vous devez satisfaire à des conditions d'âge, de diplômes et de nationalité pour pouvoir **prétendre à une bourse** :

- Être français (ou étranger résidant en France depuis au moins 2 ans au 1^{er} septembre de l'année universitaire).
- Être inscrit dans une formation de l'enseignement supérieur habilitée à recevoir des boursiers et répondre aux conditions d'assiduité.
- Être âgé de moins de 28 ans pour une première demande.
- Être titulaire du baccalauréat français ou d'un diplôme équivalent.

➤ Comment est attribuée et calculée la bourse ?

Après examen de votre DSE (Dossier Social Etudiant), la bourse est attribuée selon **trois critères** :

- **les revenus de la famille** : les ressources (de l'année N-2) prises en compte sont celles qui figurent à la ligne "revenu brut global" ou "déficit brut global" de l'avis fiscal détenu par la famille de l'étudiant pour l'année de référence (N-2 par rapport à l'année de dépôt de la demande, soit l'avis fiscal de l'année 2020 sur les revenus 2019 pour une demande de bourse présentée au titre de l'année universitaire 2021-2022),
- **le nombre d'enfants à charge** de la famille et le nombre de frères et sœurs inscrits dans l'enseignement supérieur,
- **l'éloignement** entre le lieu d'études et le domicile familial.

En fonction de ces éléments (et sous réserve d'autres évolutions réglementaires), un **barème national** permet d'attribuer une bourse et un échelon correspondant à un montant annuel.

La bourse est versée en **10 mensualités** de septembre à juin.

1/2.1

MON CROUS

Un **simulateur en ligne** est à votre disposition pour évaluer vos droits :

→ <https://etudiant.gouv.fr>

Ou sur l'application smartphone CrousMobile

→ **CrousMobile**



+ d'infos
Flashez le code

Montants annuels des bourses (au 1 ^{er} janvier 2019)	
Échelon	Montant annuel en €
Échelon 0 bis	1 009 €
Échelon 1	1 669 €
Échelon 2	2 513 €
Échelon 3	3 218 €
Échelon 4	3 924 €
Échelon 5	4 505 €
Échelon 6	4 778 €
Échelon 7	5 551 €

➤ Quels avantages ?

Les boursiers sur critères sociaux bénéficient de l'exonération des droits d'inscription universitaires, de l'exonération de la contribution vie étudiante et de campus (C.V.E.C) et de la priorité dans l'attribution d'un logement étudiant CROUS.

➤ Comment demander une bourse et/ou un logement ?

Pour faire une demande de bourses sur critères sociaux (et/ou une demande de logement au Crous), vous devez constituer un Dossier Social Étudiant (DSE) entre le 15 janvier 2021 et le 15 mai 2021 pour l'année universitaire 2021-2022.

→ Connectez-vous sur le portail messervices.etudiant.gouv.fr accessible via le site Internet www.crous-reims.fr ou <https://etudiant.gouv.fr> et saisissez votre DSE.

Le Dossier Social Étudiant (DSE)

LE **DSE** PERMET AUX ÉTUDIANTS ET FUTURS ÉTUDIANTS DE SOLLICITER **À PARTIR D'UN DOSSIER UNIQUE**, UNE BOURSE SUR CRITÈRES SOCIAUX ET/OU UN LOGEMENT GÉRÉ PAR LE CROUS.

LA **DIVISION DE LA VIE ÉTUDIANTE (DVE)** DU CROUS DE REIMS EST À VOS CÔTÉS POUR VOUS ACCOMPAGNER. C'EST ELLE QUI GÈRE LE DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT (DSE).

➤ Quand et comment saisir son DSE ?

1. DOCUMENTS NÉCESSAIRES À LA CONSTITUTION DU DOSSIER

- Être en possession de l'avis fiscal ou des avis fiscaux (imposition, non-imposition) qui se rapportent aux revenus perçus en 2019 (avis fiscal 2020) par vos parents, et de votre propre avis fiscal en cas de déclaration séparée.
- Justificatifs de scolarité 2020-2021 pour vous et vos frères et sœurs inscrits dans l'enseignement supérieur.
- Une carte bancaire pour le paiement en ligne des frais de dossiers.
- Un relevé d'identité bancaire personnel à votre nom.

2. SAISISSEZ VOTRE DOSSIER

- Laissez-vous ensuite guider par les différentes étapes du dossier indiquées sur votre écran.

3. FINALISATION DE LA DEMANDE

- À la fin de votre saisie, un courriel de confirmation vous sera envoyé. Si votre situation le nécessite, il vous sera demandé de compléter votre DSE et d'envoyer des pièces complémentaires.

Lisez attentivement les courriers et instructions reçues.

Bourse :

- Après traitement de votre dossier, le Crous vous enverra une réponse indiquant votre échelon de bourse. Cette notification conditionnelle doit **obligatoirement** être présentée à votre établissement lors de votre inscription.
- La confirmation de l'attribution de bourse se fera lorsque vous aurez procédé à l'inscription administrative et pédagogique dans votre futur établissement
- Le Crous vous enverra alors une « notification définitive » d'obtention de bourse.

Logement :

Vous recevez une réponse fin juin lors du tour national d'affectation. Si un logement vous est attribué, vous pouvez soit le refuser, soit l'accepter et le réserver en versant une provision équivalente à un mois de loyer dans les délais indiqués sur le courriel d'affectation.

Si vous n'avez pas obtenu de logement, connectez-vous dès le 3 juillet sur :

→ <https://trouverunlogement.lescrous.fr>

afin de consulter et réserver un logement disponible.



BESOIN D'AIDE ?

Assistance en ligne

“bourses et logement” sur :
messervices.etudiant.gouv.fr
(rubrique assistance) ou contactez le service
des bourses au : **09 69 39 19 19**



// LES ESSENTIELS

Les aides complémentaires

CERTAINES AIDES COMPLÉMENTAIRES, PARFOIS CUMULABLES
À UNE BOURSE SUR CRITÈRES SOCIAUX, PEUVENT ÊTRE ACCORDÉES
AUX ÉTUDIANTS

// LES AIDES GÉRÉES PAR LE CROUS

› Les aides spécifiques

L'allocation annuelle

Cette allocation peut être sollicitée par les étudiants se trouvant **en situation de rupture familiale avec leurs parents, d'autonomie avérée***, **de reprise d'études au-delà de l'âge limite** prévu pour l'attribution d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux (ou autres situations particulières examinées en commission).

L'étudiant doit préalablement déposer un dossier social étudiant dans les formes habituelles et dans lequel il précisera sa situation.

** Un étudiant peut prétendre être indépendant s'il justifie de sa propre déclaration fiscale, sans pension alimentaire de ses parents (sauf décision de justice), d'un contrat de bail à son nom et d'un travail régulier lui ayant rapporté au moins 3 300€ sur les 12 mois précédents la demande.*

L'aide ponctuelle

Cette aide permet d'apporter une aide financière personnalisée aux étudiants momentanément en difficulté ou en détresse.

Le montant de l'allocation versée dépend de la situation de l'étudiant (rencontre obligatoire avec une assistante sociale) et d'une décision de la commission d'attribution.

Pour connaître les conditions, contactez le service social du Crous pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale de votre secteur d'études (voir partie Action sociale) :

Crous de Reims - Service social

→ 03 26 50 52 96 / service-social@crous-reims.fr / www.crous-reims.fr

Ces aides sont abondées par l'État et les partenaires du Crous de Reims :

- la Fondation du Crédit Agricole du Nord Est
- le volet social du FSDIE de l'Université de Technologie de Troyes



› L'aide au mérite

C'est un complément de la bourse sur critères sociaux pour les étudiants de l'enseignement supérieur ayant obtenu une mention «très bien» à la dernière session du baccalauréat.

L'attribution se fait sans démarches de la part de l'étudiant. L'information est transmise au Crous par les services académiques gestionnaires du baccalauréat.

Le montant est de 900 € versé en 9 mensualités d'octobre à juin.

Elle est cumulable avec une aide à la mobilité internationale et une aide spécifique annuelle ou ponctuelle.

L'aide est liée à la bourse sur critères sociaux. Si l'étudiant, au cours de son cursus, ne peut plus bénéficier de cette bourse, l'aide au mérite lui est automatiquement retirée.

› L'aide à la mobilité en master

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation propose une aide d'un montant de 1 000 euros pour **faciliter la mobilité géographique** des étudiants boursiers titulaires d'une licence, inscrits en première année de master, dans une région académique différente de celle dans laquelle la licence a été obtenue.

- Pour être éligible, il faut bénéficier d'une bourse sur critères sociaux,
- ou d'une allocation annuelle accordée dans le cadre du dispositif des aides spécifiques versées par le ministère ou les établissements qui en relèvent.
- Et vous devez être inscrit.e en première année de master dans une autre région académique que celle où vous avez obtenu votre licence l'année qui suit son obtention.



› L'aide à la mobilité Parcoursup

// 2.1

Il s'agit d'une aide forfaitaire de 500 € pour les futurs étudiants qui ont bénéficié d'une bourse de lycée en 2019/2020 et qui souhaitent s'inscrire, via Parcoursup, dans une formation située hors de leur académie de résidence.

Trois conditions préalables à votre demande :

- avoir été bénéficiaire d'une bourse de lycée en 2019/2020
- être inscrit sur Parcoursup cette année et avoir confirmé au moins un vœu en-dehors de votre académie de résidence
- avoir accepté définitivement une proposition d'admission (OUI ou OUI-SI) pour un vœu confirmé hors de votre académie de résidence

Effectuez votre demande sur

→ messervices.etudiant.gouv.fr

› L'aide à la mobilité Parcoursup

D'autres aides financières peuvent vous être accordées.

Renseignez-vous dès la rentrée auprès de votre établissement, des mairies, des conseils régionaux et conseils départementaux où sont domiciliés votre famille et où vous étudiez.



Crouslogement

Bien se loger pour
mieux s'envoler



Lokaviz

LOGEMENTS ÉTUDIANTS CHEZ LES PARTICULIERS



Le **Guide** de l'Étudiant

2020
2021

MON GROUS

//PARTIE 2.2

Logement étudiant





// LES ESSENTIELS

Se loger au Crous



Consultez les informations et la procédure de demande de logement (DSE) sur le site internet du Crous :

→ www.crous-reims.fr/logements

Plus de 3 000 étudiants sont logés par le Crous chaque année.

Les logements Crous sont accessibles à tous les étudiants, avec une priorité aux étudiants boursiers.

Le Crous de Reims dispose de 16 résidences universitaires :

- 8 à Reims,
- 3 à Troyes,
- 3 à Charleville-Mézières,
- 1 à Bazeilles,
- 1 à Châlons-en-Champagne,

ainsi que des studios dans le parc HLM de Reims et des chambres à l'ADPS à Troyes.

Les résidences proposent des logements meublés et rénovés, offrant autonomie et confort pour la qualité de la vie étudiante :

- Salle de bains indépendante : douche, lavabo, toilettes.
- Réfrigérateur, accès à des cuisines partagées avec plaques électriques et micro-ondes.
- Pour les studios, kitchenette équipée d'un évier, plaques de cuisson et réfrigérateur.
- Appartements HLM : salle de bain indépendante et kitchenette équipée.

Un dossier résident est téléchargeable en ligne toute l'année sur le site :

→ www.crous-reims.fr

Pour la prochaine année universitaire, les logements Crous sont accessibles en déposant un Dossier Social Étudiant (DSE) sur le site internet :

→ www.etudiant.gouv.fr

entre le 15 janvier et le 15 mai. (cf. partie DSE p. 6).
Soyez bien attentifs et suivez les procédures indiquées.

L'ensemble de nos logements sont conventionnés, vous pouvez obtenir une aide au logement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales en déposant une demande sur le site Internet

→ www.caf.fr

Si vous êtes éligible, votre résidence percevra directement l'allocation logement et vous lui réglerez le loyer résiduel.

Renseignez-vous dès votre arrivée !

1/2.2

MON CROUS



Envie d'une colocation ?

Chaque futur colocataire doit faire une demande individuelle en précisant le nom de la personne concernée et la joindre dans son dossier social étudiant.

› Logements en résidences universitaires

Les tarifs sont variables selon le type de logement, la résidence et votre statut (adoptés par le conseil d'administration du Crous de Reims). Les tarifs incluent la fourniture d'eau, d'électricité*, de chauffage et d'Internet. Les logements Crous en résidence sont exonérés de taxe d'habitation.

***(sauf à Charleville-Mézières où la fourniture d'électricité n'est pas comprise dans le loyer et reste à charge de l'étudiant)**

En 2019-2020, les loyers s'échelonnaient de 245 € à 400 € selon le type de logement (allocation logement non déduite).

Tout au long de l'année, découvrez l'ensemble des logements en résidences étudiantes Crous en France sur :

→ trouverunlogement.lescrous.fr

Visitez nos résidences en 360° sur :

→ www.crous-reims.fr ou via l'application smartphone "CrousMobile".



› Studios HLM

Les studios HLM offrent une réelle autonomie aux étudiants. Ces logements sont localisés dans différents immeubles de Reims, qui ne sont pas exclusivement habités par des étudiants. Les tarifs sont variables selon la taille, l'équipement et la localisation (tarifs adoptés par le conseil d'administration du Crous de Reims)..

Le parc est composé principalement :

- de studios de 16 à 21 m² (meublés, salle de bain, WC, avec ou sans coin cuisine).
Loyer : de 230€ à 360€
- d'appartements du T1 bis au T3 (disponibles également en meublés). Ils sont destinés aux jeunes ménages étudiants ou personnes d'une même famille de moins de 30 ans.
Loyer : de 358€ à 512€.

IMPORTANT :

Pour ces logements, les loyers s'entendent toutes charges comprises (hors électricité). Vous devez souscrire un contrat d'abonnement auprès d'un fournisseur et régler vos consommations auprès de lui.

Attention, ce type de logement est assujéti à la taxe d'habitation.

› Hébergement de passage

À tout moment de l'année, le temps d'un stage ou d'un examen, il est possible d'accueillir des étudiants et non étudiants selon les disponibilités. Que vous soyez étudiant, stagiaire, apprenti, en formation initiale ou continue, enseignant, chercheur ou personnel d'un établissement, si vous recherchez une solution d'hébergement, pensez au Crous de Reims.

Les tarifs varient selon le type de logement, la résidence, la durée du séjour et votre statut. Des prestations complémentaires peuvent être proposées selon les résidences. Contactez-la résidence de votre choix à Reims, Charleville-Mézières, Châlons-en-Champagne ou Troyes !

Rendez-vous sur le site :

→ trouverunlogement.lecrous.fr

› Payer son loyer en ligne !

Chaque mois, vous pouvez payer votre loyer en seulement 3 clics.

Gérez vos paiements en ligne en toute simplicité grâce au service : Cité'U.

Ce service est accessible aux étudiants et aux parents.

→ Accessible sur : www.crous-reims.fr
ou sur messervices.etudiant.gouv.fr

+ d'infos
Flashez
le code





// LES ESSENTIELS

Lokaviz, la centrale du logement étudiant

GÉRÉE PAR LES CROUS, LOKAVIZ EST LA PLATEFORME OFFICIELLE DU LOGEMENT ÉTUDIANT.

Elle permet de trouver des chambres, studios, T1, T2, collocations, dans la France entière, afin de se loger et pouvoir poursuivre ses études. Les logements sont proposés par des particuliers.

Vous y trouverez aussi des conseils et informations concernant sur le logement, pour éviter les arnaques, et comprendre les différentes démarches pour se loger.
→ **www.lokaviz.fr**

// LES ESSENTIELS

Les aides au logement

> Visale

Vous êtes étudiant.e et avez besoin d'un garant pour louer votre logement ?

Ayez le réflexe **Visale, la garantie 100% gratuite qui facilite l'accès au logement des étudiants**. Plus besoin de solliciter un garant, Visale s'engage auprès de votre futur propriétaire.

Action logement et le réseau des Crous se sont associés pour étendre ce dispositif au logement en résidence universitaire du Crous.

→ Toutes vos démarches sur : **www.visale.fr**

➤ Aides de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Selon la nature du logement et selon la situation familiale de l'étudiant, trois types d'aides peuvent être accordées par la Caf :

- L'allocation de logement à caractère social (Als) : pour les étudiants isolés ou en couple, sans personne à charge ;
- L'allocation de logement à caractère familial (Alf) : pour les étudiants isolés ou en couple avec personne à charge, en métropole ou dans les Dom ;
- L'aide personnalisée au logement (Apl) : pour les étudiants isolés ou en couple avec ou sans personne à charge, résidant dans un logement conventionné, comme les résidences universitaires, les foyers, les Hlm, ...

Ces prestations ne sont pas cumulables et leur montant dépend de plusieurs critères dont : la situation géographique du logement, le montant du loyer, la situation familiale et le niveau de ressources.

À savoir :

- Les revenus des parents ne sont jamais pris en compte pour le calcul des aides au logement attribuées aux étudiants.
- Si le logement appartient à un membre de sa famille, l'étudiant ne pourra pas bénéficier d'aide au logement.

Conseil :

L'aide au logement étudiant peut, selon l'âge de l'étudiant, faire perdre les prestations familiales à ses parents. Grâce au simulateur, le montant de l'aide au logement peut être estimé. Ainsi, le choix de rattacher l'étudiant au foyer de ses parents ou non pourra se faire en fonction du montant le plus avantageux pour la famille.

Un seul réflexe : **www.caf.fr** ou appli Caf - Mon Compte accessible sur Google Play ou dans l'App Store !

Vous pourrez ainsi effectuer toutes les démarches Simulations, demande, suivi de dossier... et accéder aux informations CAF en temps réel.

Quelques informations complémentaires :

- Le numéro d'allocataire de l'étudiant ainsi que son mot de passe sont générés automatiquement dès que la demande en ligne a été traitée par la Caf. L'étudiant recevra par courrier ou par sms son numéro d'allocataire et son mot de passe. Le mot de passe devra être personnalisé dès la première connexion à l'espace « mon compte » sur **Caf.fr**.
- Les pièces justificatives demandées peuvent être transmises de manière dématérialisée sur **Caf.fr**, sur l'espace mon compte ou via l'application mobile Caf « Mon compte ».

Étudiants,

Rendez-vous sur www.caf.fr

- si vous changez d'adresse,
- pour faire votre demande d'aide au logement.

caf.fr



ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
de la Marne

RAPIDE

FIABLE

PROCHE DE VOUS





// LES ESSENTIELS

Se loger au Crous

➤ **Campus Croix-Rouge
(lettres et sciences humaines)
et proche campus**

Résidence Les facultés

200 studios + 6 T1 bis + 6 T2 - dont 11 Accessibilité PMR
Bus 11 et 13 + TRAM arrêt Campus Croix-Rouge.

➔ 9, allée la Rafale - 51100 Reims

03 26 50 52 90 / residence-facultes@crous-reims.fr

Résidence du Docteur Billard

100 studios - dont 5 Accessibilité PMR
Bus 11 et 13 + TRAM arrêt Campus Croix-Rouge.

➔ 2 bis rue du Docteur Billard - 51100 Reims

03 26 50 52 90 / residence-billard@crous-reims.fr

Résidence Les Facultés



Résidence du Docteur Billard





Résidence Paul Fort



Résidence Paul Fort (proche NEOMA et ESAD)

240 chambres 9 m² dont 8 PMR 18 m².

Bus 7 et 11 + TRAM Arrêt Franchet d'Esperey.

→ 6, bd Franchet d'Esperey - 51100 Reims

03 26 49 86 10 / residence-fort@crous-reims.fr

Résidence Hector Berlioz (proche NEOMA et ESAD)

127 studios - dont 7 aménagés PMR + 8 T2 + 2 T3

Bus 7 et 11 + TRAM Arrêt Franchet d'Esperey

→ 8, bis bd Franchet d'Esperey - 51100 Reims

03 26 49 86 10 / residence-berlioz@crous-reims.fr

Résidence
Hector Berlioz



› Campus Moulin de la Housse (IUT + Sciences Exactes et Naturelles) et proche campus

Résidence Teilhard de Chardin

136 chambres 9 m² + 104 studios
+ 3 T3 pour 2 personnes + 8 studios PMR

Bus 3 et 11 Arrêt Crayères

→ 9, rue des Crayères - 51100 Reims

03 26 97 85 79 / residence-chardin@crous-reims.fr

Résidence Evariste Galois

304 chambres 9 m² dont 4 PMR. Bus 3 et 11 arrêt IUT.

→ 2, chemin des Rouliers - 51100 Reims

03 26 97 85 79 / residence-galois@crous-reims.fr

Résidence Gérard Philipe

322 chambres 9 m² dont 14 PMR. Bus 11 arrêt Henry Vasnier.

→ 2, rue Gérard Philipe - 51100 Reims

03 26 49 07 49 / residence-philipe@crous-reims.fr

› Centre-Ville

Résidence Georges Charbonneaux

187 studios et 38 T1 bis. Bus 1, 4 et 6 arrêt Roosevelt ou St-Thomas (Tram).

→ 55, avenue de Laon - 51100 Reims

03 26 88 67 84 / residence-charbonneaux@crous-reims.fr



Résidence Teilhard
de Chardin



Résidence
Evariste Galois



Résidence
Georges Charbonneaux

Logements à Troyes

› Campus Technopole

Résidence Léonard de Vinci

70 studios dont 5 PMR + 10 T2 + 10 T3.

Bus 6 arrêt Technopole.

→ 24, place Leonard de Vinci

10430 Rosières-Près-Troyes

03 25 82 19 45

residence-vinci@crous-reims.fr

Foyer de l'ADPS

64 chambres non gérées par le Crous.

Bus 6, 20, 21 et 24 arrêt Masson.

→ 18, avenue des Lombards

10000 Troyes

03 25 71 39 29

antenne-troyes@crous-reims.fr

Résidence Geoffroy de Villehardouin

152 studios + 4 chambres pour hébergement de passage. Bus 6 arrêt Crous.

→ 11 et 13, rue de Québec - 10000 Troyes

03 25 82 19 45

residence-villehardouin@crous-reims.fr



Résidence Léonard de Vinci



Résidence Geoffroy de Villehardouin

➤ Campus des Comtes de Champagne (centre-ville)

Résidence Les Courtines

47 studios dont 4 PMR. Bus 1 arrêt Cathédrale.

➔ 6, rue de la Grande Courtine - 10000 Troyes

03 25 40 06 24 / residence-courtine@crous-reims.fr



Résidence Les Courtines

Logements à Charleville-Mézières



Maison de l'étudiant



Résidence de la Gravière



Résidence
Jean-Baptiste Clément

> Centre-ville

Maison de l'étudiant

75 studios. Bus 5 arrêt Montjoly.

→ 38, rue de Montjoly

08000 Charleville-Mézières

03 24 59 11 95

residence-mde@crous-reims.fr

Résidence de la Gravière

42 studios dont 1 PMR. Gare routière + gare SNCF.

→ 36, rue de la Gravière

08000 Charleville-Mézières

03 24 59 11 95

residence-graviere@crous-reims.fr

Résidence Jean-Baptiste Clément

18 studios.

→ 26, rue Jean-Baptiste Clément

08000 Charleville-Mézières

03 24 59 11 95

residence-clement@crous-reims.fr



Résidence Jean-Baptiste
Clément, extérieur

› Bazeilles

Résidence de Bazeilles

4 T1 bis + 20 studettes.

➔ 12, place de l'Infanterie de la Marine

08140 Bazeilles

03 24 59 11 95

residence-bazeilles@crous-reims.fr



Résidence de Bazeilles

Logements à Châlons-en-Champagne

› Centre-ville

Résidence Le Faubourg

38 studios dont 5 studios PMR + T1 bis

→ 1, rue du faubourg Saint-Antoine - 51000 Châlons-en-Champagne

→ Secrétariat à la Maison de l'Étudiant

2, rue Saint-Dominique - 51000 Châlons-en-Champagne

03 26 65 06 26 / residence-faubourg@crous-reims.fr





Le paiement **sans contact** sur les campus



SIMPLE, PRATIQUE, SÉCURISÉ.



Le **Guide** de
l'Étudiant

2020
2021

MON GROUS

//PARTIE 2.3

Restauration





// LES ESSENTIELS

Restauration

Crous Resto'

› Crous Resto'

Au Resto U' ou en Cafétéria, le Crous vous propose une offre de restauration diversifiée et de qualité à petit prix sur les campus.

→ Trouvez le Resto U' le plus proche sur l'application smartphone **CrousMobile** ou sur : www.crous-reims.fr/restauration/site-de-restauration/

› Composez votre repas

Un large choix s'offre à vous pour déjeuner attablé, sur le pouce ou profiter d'une pause gourmande entre deux cours et à proximité de vos lieux d'études.

Le plateau repas au Resto U', les formules ou la carte à la cafet'... dégustez vos repas selon vos envies dans les divers lieux de restauration Crous Resto U'.

Fraîcheur et qualité

Les chefs cuisiniers du Crous et leurs équipes élaborent des plats et des menus à base de produits frais et de qualité. Des menus équilibrés et savoureux composés d'un large choix d'offres vous sont proposés à 3,30 € seulement (prix du ticket restaurant pour les étudiants). Vous pouvez aussi venir au Resto U' sans être étudiant au tarif passager (7,80 €*).

*Tarifs 2019-2020

› Comment payer ?

IZLY, le paiement sans contact sur le campus

Payez son repas au Resto U' avec Izly, c'est SIMPLE, RAPIDE et SÉCURISÉ.

1. Activez votre compte.

Après votre inscription dans votre établissement, vous recevrez un mail d'Izly sur votre boîte mail universitaire. Avec le mot de passe temporaire fourni, cliquez sur le lien d'activation et laissez-vous guider. (Création du compte automatique pour les étudiants inscrits à l'URCA, à l'UTT Troyes, à l'EPF Troyes et à l'ENSAM de Châlons-en-Champagne.)

2. Rechargez votre compte.

Avec l'application pour smartphone IZLY disponible sur iPhone, Android et Windows Phone ou sur le portail web **izly.fr**

3. Payez vos repas avec IZLY.

Utilisez votre carte étudiante, votre carte Crous Izly ou directement votre smartphone pour régler vos repas dans tous les lieux de restauration du Crous (Restos U', cafétérias et brasseries).

→ Portail web IZLY :
izly.fr



Si vous êtes étudiant dans un autre établissement. Vous pouvez demander la création de votre compte Izly et l'envoi de votre carte Crous Izly en ligne sur :

→ **www.crous-reims.fr**

Une fois votre demande envoyée, vous recevrez un mail d'activation. Suivez ensuite les étapes ci-dessus. Dans un délai de 3 semaines, vous recevrez un mail pour vous prévenir que votre carte Crous Izly est à retirer dans votre Resto U'.

En attendant d'avoir votre carte, vous pouvez payer avec Izly en utilisant l'application Smartphone avec le paiement par QrCode.

ATTENTION: Il est possible de payer en espèces dans certaines cafétérias.

*Il est possible de payer en espèces dans certaines cafétérias.



Les cartes étudiantes délivrées par l'Université de Reims Champagne-Ardenne, l'Université de Technologie de Troyes, l'EPF de Troyes et l'ENSAM de Châlons-en-Champagne sont compatibles avec Izly.



// LES ESSENTIELS

Liste des sites de restauration

// REIMS

➤ Campus Croix-Rouge (lettres et sciences humaines)

Jean-Charles Prost

- Cafétéria : 8 h - 17 h 30
Rapide : sandwiches, panini, wrap, salades, café...
 - Restaurant universitaire : 11 h 30 - 13 h 30
Traditionnelle : self
 - Pizzeria : 11 h 30 - 13 h 30
Pizza et bar à pâtes
- ➔ *rue de Rilly la Montagne - 51100 Reims*
Bus 4, 11 + TRAM arrêt Campus Croix-Rouge

Résidence universitaire Paul Fort (proche NEOMA et ESAD)

- Restaurant universitaire : 11 h 30 - 13 h 30
Traditionnelle : self, brasserie + Rapide
- ➔ *6, bd Franchet d'Esperey - 51100 Reims*



› Campus santé

Facultés de médecine

Restaurant universitaire : 11 h 30 - 13 h 30

Traditionnelle : self

→ 51, rue Cognacq-Jay - 51100 Reims

Sciences po

• Cafétéria : 8 h 30 h - 17 h

Rapide : sandwiches, panini, wrap, salades, café...

• Restaurant universitaire : 11 h 30 - 13 h 30

Traditionnelle : self

→ 1, place Museux - 51100 Reims

› Campus Moulin de la Housse (IUT + sciences exactes et naturelles)

Moulin de la housse

• Cafétéria : 8 h - 15 h

Rapide : sandwiches, panini, wrap, salades, café...

• Restaurant universitaire : 11 h 30 - 13 h 30

Traditionnelle : self, pizza, brasserie

→ 6, chemin des Rouliers - 51100 Reims

Résidence universitaire Evariste Galois

Cafétéria : 18 h 30 - 20 h 30

Rapide : sandwiches, panini, wrap, salades, café...

→ 2, chemin des Rouliers - 51100 Reims

IUT

Cafétéria : 7 h 30 - 15 h 30

Rapide : sandwiches, panini, wrap, salades, café...

→ rue des Crayères - 51100 Reims

INSPE

Restaurant universitaire : 11 h 30 - 13 h 30

Traditionnelle : self, brasserie

→ 11, rue Gabriel Voisin - 51100 Reims

Sciences exactes et naturelles

Cafétéria : 7 h 30 - 15 h 30

Rapide : sandwiches, panini, wrap, salades, café...

→ Campus Moulin de la Housse
51100 Reims



// TROYES

› Campus Technopole

UTT

Brasserie : 8 h - 17 h
Service à table, salad'bar + rapide :
sandwiches, salades, croque-monsieur,
café...

→ 12, rue Marie Curie
10000 Troyes

Les Lombards

Restaurant universitaire : 11 h 30 - 13 h 30
Traditionnelle : self

→ 28, place Léonard de Vinci
10000 Troyes

L'atelier de Vinci

Cafétéria : 11 h - 14 h et 18 h 30 - 20 h 30
Rapide : sandwiches, panini, wrap, salades,
café...

→ 10, rue Marie Curie
10000 Troyes



IUT

Cafétéria : 7 h 30 - 14 h 30
Rapide : sandwiches, panini, wrap,
salades, café...

→ 9, rue de Québec
10000 Troyes

ESPE

Restaurant universitaire : 11 h 30 - 13 h 30
Traditionnelle : self

→ 6, avenue des Lombards
10000 Troyes

› Campus des Comtes de Champagne (centre-ville)

Les Courtines

Restaurant universitaire : 11 h 30 - 13 h 30
Traditionnelle : self

→ 6, rue de la Grande Courtine - 10000 Troyes

Hôtel Dieu (Centre Universitaire de Troyes)

Cafétéria : 7 h 30 - 14 h 30
Rapide : sandwiches, panini, wrap, salades, café...

→ place du Préau - 10000 Troyes





// CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

> Centre-ville

Maison de l'étudiant

Restaurant universitaire :

11 h 30 - 13 h 15

Traditionnelle : self

→ 38, rue de Montjoly
08000 Charleville-Mézières

> Campus du Moulin Blanc

**Pôle de haute technologie
(IFTS)**

Restaurant universitaire : 11 h 30 - 13 h 15

Traditionnelle : self

→ 7, bd Jean Delautre
08000 Charleville-Mézières

// CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Centre-ville**ENSAM**

Restaurant universitaire : 11 h 30 - 13 h 15 et 18 h 30 - 19 h 30

Traditionnelle : self

→ 2, rue Saint Dominique - 51000 Châlons-en-Champagne

// ÉPERNAY

CHU

Restaurant du CHU, agréé Crous

→ 137, rue de l'hôpital Moët - 51110 Epernay

LOGEMENT ÉTUDIANT

POUR VOLER DE SES PROPRES AILES



IL FAUT COMMENCER PAR FAIRE SON NID.

FINANCEZ ET ASSUREZ VOTRE RENTRÉE
AVEC NOS OFFRES DÉDIÉES AUX ÉTUDIANTS & APPRENTIS

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ.
VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

Offre soumise à conditions. Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier par votre Caisse régionale, prêteur. Vous disposez d'un délai légal de rétractation.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître la disponibilité et les conditions de cette offre dans votre Caisse régionale de Crédit Agricole. Les contrats d'assurance emprunteur sont assurés par : PREDICA S.A., au capital de 1029934935 € entièrement libéré, 334028123 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 16-18, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris. Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'Orias en qualité de courtier (mentions de courtier disponibles sur mentionscourtiers.credit-agricole.fr). Les contrats d'assurance habitation sont assurés par PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 281 415 225 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10, boulevard de Vaugirard, 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS Paris. Les événements garantis et les conditions figurent aux contrats. Voir les conditions en agence ou auprès de votre conseiller. Crédit photo : Getty Images CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST Société coopérative à capital variable - Etablissement de Crédit - Société de courtage d'assurances - RCS Reims n° 394 157 085 - N° ORIAS 07 022 663 - Siège social : 25 rue Liebigier - 51088 REIMS CEDEX.



NORD EST



Le **Guide** de l'Étudiant

2020
2021

MON GROUS

//PARTIE 2.4

Action sociale





// LES ESSENTIELS

Action sociale

Une équipe de cinq assistantes sociales du Crous et de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, intervient sur l'ensemble de l'académie.

Le service social du Crous et celui de l'Université de Reims Champagne-Ardenne ont pour vocation d'apporter aide et soutien à tous les étudiants de l'Académie.

À l'écoute des étudiants, l'assistant social, tenu au secret professionnel :

- est une source de renseignements, de conseils
- oriente et accompagne vers la personne ou le service compétent
- recherche avec l'étudiant la solution la plus adaptée à ses difficultés et à ses besoins spécifiques
- travaille en collaboration avec les différents services de la vie étudiante ou de l'action sociale
- instruit et présente en commission les demandes d'aides spécifiques.
Selon vos besoins, cette aide spécifique peut être une allocation annuelle ou une aide ponctuelle.

Consultez les critères d'attribution sur le site internet :

→ www.crous-reims.fr ou sur etudiant.gouv.fr

➤ Pour prendre rendez-vous avec une assistante sociale

Les assistantes sociales reçoivent les étudiants uniquement sur rendez-vous :

À Reims, selon le secteur d'études

Crous de Reims - Services centraux

Secteur d'études : BTS et classes préparatoires de la Marne, IRTS, CNED, Neoma Business School, Ecole supérieure d'Art et Design de Reims, Instituts paramédicaux (IFMK, ESF, IFMERM, IBODE, IFSI), Étudiants de la Marne inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de la Culture ou du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, UFR Droit et science politique, UFR Sciences économiques, sociales et de gestion (en Master uniquement).

*Permanence sans rendez-vous :
Mercredi de 14 h à 17 h, Resto U'
Jean-Charles Prost campus Croix-Rouge*

➔ Service social Crous de Reims Secrétariat

14 b, allée des Landais - 51100 Reims
03 26 50 52 96

service-social.reims@crous-reims.fr

Campus Croix-Rouge - Infirmerie UFR Droit

Secteur d'études : UFR Lettres et sciences humaines, UFR Sciences économiques, sociales et de gestion (en Licence), UFR de Médecine, UFR d'Odontologie, UFR de Pharmacie, INSPE (selon matière du 2nd degré).

➔ Assistante sociale de l'URCA : Cindy SZEWCZYK

57, rue Pierre Taittinger - 51100 Reims
03 26 91 38 81

sumpps.ccr.as@univ-reims.fr

Campus Moulin de la Housse

Secteur d'études : UFR Sciences exactes et naturelles, UFR STAPS, IUT Reims, ESI Reims, CIEF, CNAM, CUPGE.

➔ Assistante sociale de l'URCA : Marie-Françoise HAUTAVOINE

Bâtiment 8 - Espace Santé
Chemin des Rouliers - 51100 Reims
03 26 91 82 42

sumpps.mdh.as@univ-reims.fr

À Troyes

Service social Crous de Reims Secrétariat Troyes

Secteur d'études : étudiant inscrit dans le département de l'Aube et de la Haute-Marne.

→ 03 25 40 06 24

service-social.troyes@crous-reims.fr

Sur rendez-vous uniquement :

→ Résidence Villehardouin

11-13, rue de Québec
10000 Troyes

→ Maison des étudiants

6, rue de la Petite Courtine
10000 Troyes

À Châlons-en-Champagne

Service social Crous de Reims - Secrétariat Châlons

Secteur d'études : tous les étudiants de Châlons-en-Champagne et alentours.

→ Résidence le Faubourg

1, rue du Faubourg Saint-Antoine
51000 Châlons-en-Champagne
03 26 50 52 96

service-social.chalons@crous-reims.fr

À Charleville-Mézières

Service social Crous de Reims Secrétariat Charleville

Secteur d'études : tous les étudiants de Charleville-Mézières ainsi que les établissements des Ardennes.

→ Maison des étudiants

38, rue Montjoly
08000 Charleville-Mézières
03 26 50 52 96

service-social.charleville@crous-reims.fr

La répartition par secteur d'études est susceptible d'être modifiée en cours d'année. Consultez le site internet du Crous de Reims :

→ ***www.crous-reims.fr***,
rubrique ***Action Sociale***.



Crousemploi

Un **job** à la carte ?



Jobaviz

DES JOBS COMPATIBLES AVEC VOS ÉTUDES



Crous Mobile

Votre Crous à porter de main.



Retrouvez tous les services de votre Crous en téléchargeant gratuitement **l'application Crous Mobile.**

www.crous-reims.fr





Le **Guide** de
l'Étudiant

2020
2021

MON GROUS

//PARTIE 2.5
Culture





// LES ESSENTIELS

Culture

LE CROUS A AUSSI VOCATION À FACILITER L'ACCÈS DES ÉTUDIANTS À LA CULTURE ET À SUSCITER L'ESPRIT D'INITIATIVE ET DE CRÉATION.

Vous avez une passion, un talent à faire découvrir et partager ?
Alors exprimez-vous, le service culturel du Crous est à vos côtés pour :

// SOUTENIR VOS INITIATIVES

Vous voulez organiser une soirée, un spectacle, un concert, un événement...

Le Service Culturel du Crous peut vous aider :

- Conseils pratiques et montage de dossier.
- Une assistance technique son et lumière.
- Mise à disposition de la salle de spectacle du Centre Culturel (à réserver le plus tôt possible)..

➤ Culture-ActionS

Le dispositif national d'aide et d'accompagnement aux projets culturels et initiatives étudiantes du Crous.

Le Crous vous aide à devenir acteur de la vie culturelle, en soutenant financièrement vos projets artistiques et vos engagements au service de la collectivité autour de plusieurs domaines :

ActionS / Engagement : citoyenneté, solidarité, environnement, sport, découverte.

Jeune talent : création artistique étudiante dans tous les domaines culturels...

Scientifique et Technique : aide aux projets privilégiant la recherche, les sciences, l'informatique, la technologie...



Sont également concernés tous les projets d'animations des structures Crous et des Campus (Resto U', résidences, cafétéria...).

Vous avez un projet ? Rendez-vous sur

→ www.crous-reims.fr

Et à l'URCA, le Fonds de Solidarité au Développement de l'Initiative Étudiante, accompagne également vos projets.

→ bve@univ-reims.fr

// LA CVEC (LA CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS)

« La contribution de vie étudiante et de campus » est instituée par la Loi « Orientation et réussite des étudiants », promulguée le 8 mars 2018.

La loi prévoit qu'elle est collectée par les Crous. Elle est d'un montant de 92€ pour l'année universitaire 2020-2021.

En améliorant les conditions de vie des étudiants sur les campus, elle permet de favoriser leur réussite.

Il est obligatoire de s'en acquitter avant de vous inscrire dans votre établissement d'enseignement supérieur.

> Appel à projets

Le Crous de Reims lance un appel à projets régional destiné à soutenir les « projets favorisant l'accueil, l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention ».

Vous avez un projet ? Rendez-vous sur :

→ <https://www.crous-reims.fr/vie-campus/cvec/#appel>

➤ Favoriser la création artistique : les concours

Les Crous organisent chaque année des concours nationaux autour d'un thème commun dans des domaines aussi divers que l'écriture de nouvelles, la bande dessinée, la photo, le film court, la peinture et les arts numériques. Le thème 2019-20 était "RÉVOLUTION".

Vous avez un talent ? Participez !

Trois autres concours relèvent du spectacle vivant et vous permettent d'exprimer votre fibre artistique : le tremplin Musiques de R.U, le concours Danse avec ton Crous et le concours national de théâtre.

Les inscriptions à l'ensemble de ces concours s'effectuent auprès du Service Culturel du Crous de Reims.



➤ Programmation culturelle

Le Service Culturel du Crous, en lien avec le Service Universitaire d'Action Culturelle de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (SUAC) et d'autres acteurs culturels du territoire, vous propose une programmation diversifiée tout au long de l'année et vous accueille dans sa salle de spectacle au Centre Culturel du Crous.

Coordonnées :

- ➔ *Centre Culturel du Crous de Reims*
rue de Rilly la Montagne - 51100 Reims
(sur le campus Croix-Rouge à Reims à côté du Resto U' Jean-Charles Prost)

Découvrez notre programmation sur notre site web

- ➔ www.crous-reims.fr > rubrique culture



➤ Ateliers culturels & Animations

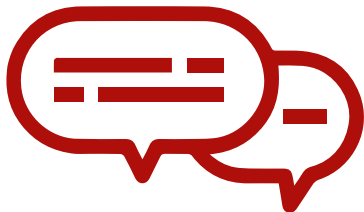
Le Service Culturel du Crous mène également une politique culturelle ambitieuse avec des objectifs artistiques et pédagogiques exigeants pour révéler et développer les talents étudiants. Plusieurs ateliers, animations et événements sont proposés aux étudiants tout au long de l'année dans les différents lieux de vie du Crous et sur l'ensemble de la région.

Par ailleurs, le SUAC en lien avec l'ensemble des acteurs culturels de l'Université et de la Cité, vous propose aussi de partager des moments privilégiés autour :

- des arts plastiques (expositions, conférences...),
- du patrimoine (journées du patrimoine, journées du 1% artistique...),
- du spectacle vivant (concerts, pièces chorégraphiques, théâtrales, marionnettiques...),
- de la culture scientifique (Sciences en images (festival du film de chercheurs), Kfés des connaissances, Nuit des chercheurs...),
- du cinéma (Hallo Kino, Festival Interpol'art, Monde en Doc, Parada ciné (Semaine de cinéma latino-américain), Semaine du cinéma italien, War on Screen, et bien sûr : Turbofilm !),
- des arts du goût (soirées terroir, journées de la gastronomie...).

La quasi-totalité de ces moments sont libres d'accès et gratuits.



**Contact :**

→ *Service Culturel du Crous de Reims*
03 26 50 59 10
service-culturel@crous-reims.fr

→ *Service Universitaire d'Action Culturelle de l'URCA*
03 26 91 84 15
03 26 91 84 76
suac@univ-reims.fr





Crous
Reims

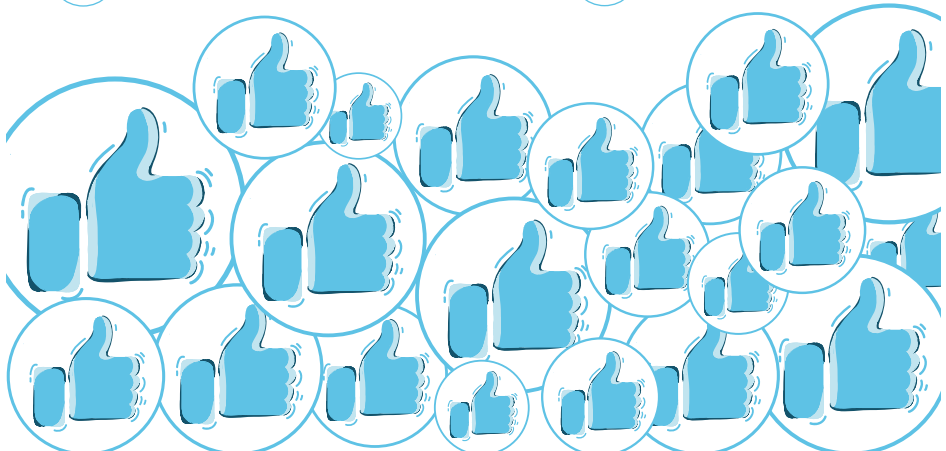
TOUTES LES ACTUS ET BONS PLANS DE LA VIE ÉTUDIANTE SUR



[FACEBOOK.COM/CROUSREIMS](https://www.facebook.com/CROUSREIMS)



[@CROUS_REIMS](https://twitter.com/CROUS_REIMS)





Le **Guide** de l'Étudiant

2020
2021

MON GROUS

//PARTIE 2.6 International





// LES ESSENTIELS

International

➤ Le Guichet unique de rentrée universitaire

À REIMS

Chaque année au mois de septembre, le Crous met en place le guichet unique d'accueil des étudiants en collaboration avec la Ville de Reims.

Ce guichet accueille notamment les services de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, Neoma Business School, Sciences-Po, la plupart des autres établissements d'enseignement supérieur, la CAF de Reims, le CRIJ, des organismes bancaires, les transports en commun, les mutuelles étudiantes LMDE et MGEL et les associations étudiantes.

Ce lieu unique vous permettra d'effectuer vos premières démarches administratives :

- Les inscriptions à l'Université de Reims Champagne-Ardenne ou à Neoma Business School.
- La recherche d'un logement.
- Les renseignements sur les transports en commun.
- L'adhésion à la sécurité sociale et à la mutuelle complémentaire.
- Il est aussi un lieu de vie étudiante chaleureux et animé où il sera possible de se retrouver dans l'espace convivialité, consulter internet, ou encore rencontrer les acteurs du milieu associatif étudiant...

Guichet Unique Rentrée universitaire

➔ Espace "Reims Campus"
du 25 août au 21 septembre 2019,
31, rue du Général Sarrail

➔ Pour plus d'informations,
consultez le site internet :
www.crous-reims.fr



Pour plus d'informations
sur les procédures
d'inscription à l'URCA :
voir partie URCA p. 56

À TROYES

La 2^e édition du Guichet Unique Étudiant à Troyes se déroulera du 31 août au 6 septembre 2020.

Entièrement gratuit, ce rendez-vous permet à chaque étudiant, en un même lieu de se renseigner, d'accéder à un ensemble de services et de finaliser ses démarches administratives.

› Le visa et le titre de séjour

Le Visa étudiant

Le VISA étudiant est valable un an. À votre arrivée dans votre lieu d'études et dans un délai inférieur à 3 mois, vous devez prendre contact avec l'OFII (Office Français d'Immigration et d'Intégration) afin de valider ce visa. Les documents à fournir sont :

- la demande d'attestation OFII,
- vos coordonnées en France (afin de vous convoquer pour une visite médicale),
- une copie des pages de votre passeport où figurent les informations relatives à votre identité et le cachet apposé par la police aux frontières portant la date de votre passage de la frontière.

Direction territoriale de l'OFII

→ 26 / 28, rue de Buirette - 51100 REIMS

www.ofii.fr

Le Titre de séjour

Le Titre de séjour est à demander le mois précédent l'expiration de votre visa, d'une durée de 3 mois ou d'un an. Vous devez alors contacter la préfecture ou la sous-préfecture qui instruira votre dossier.

Les documents à fournir sont :

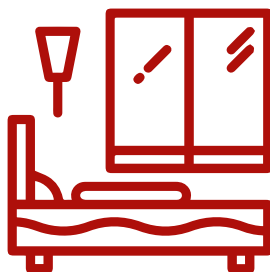
- la carte d'étudiant 2020/2021 ou le certificat de scolarité,
- le passeport et le visa étudiant,
- un justificatif de domicile récent,
- un justificatif de ressources,
- quatre photos d'identité,
- un extrait d'acte de naissance original,
- le dernier diplôme obtenu.

Le logement au Crous

Si vous souhaitez être logé dans une résidence universitaire, vous pouvez en faire la demande sur notre site : **trouverunlogement.lescrous.fr**

En cas de réponse positive, vous serez mis en relation avec la résidence d'accueil pour compléter les démarches d'admission.

En l'absence de garant, souscrivez à Visale, la caution locative (**www.visale.fr**)



// INFOS PRATIQUES
AIDES ET SERVICES



Le **Guide** de l'Étudiant

2020
2021

MON UNIVERSITÉ

Comment s'inscrire.....	P.56	Missions Insertion Professionnelle.....	P.70
Carte d'étudiant.....	P.58	SUMPPS.....	P.72
L'engagement étudiant.....	P.58	Mission Handicap.....	P.73
Le Bureau de la Vie Étudiante.....	P.59	Maison des langues.....	P.74
Fonds de solidarité.....	P.60	SUAPS.....	P.75
Accueil des étudiants.....	P.61	Garder le contact.....	P.76
Programmes d'échanges.....	P.63		
Mission Orientation.....	P.68		



// LES ESSENTIELS

Comment s'inscrire à l'université de Reims Champagne-Ardenne

L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE EST OBLIGATOIRE.

ELLE VOUS PERMET D'OBTENIR VOTRE STATUT ÉTUDIANT (AINSI QUE VOTRE CARTE D'ÉTUDIANT). ELLE VOUS AUTORISE L'ACCÈS AUX BIBLIOTHÈQUES, AUX SERVICES DU CROUS, AUX ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES AINSI QU'À VOTRE ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT).

// MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions auront lieu dès les résultats du baccalauréat.

Les dates et les procédures précises seront indiquées sur le site internet de l'université :

→ www.univ-reims.fr/rentree

Dans la très grande majorité des cas, vous devez procéder à votre inscription administrative en ligne.



Pour toute question concernant votre inscription, vous pouvez contacter l'assistance inscription entre 9h et 17h dès le 5 juillet 2020 : 03 26 91 80 00

➤ La procédure d'inscription s'effectue en ligne, y compris :

1. Le paiement de la cotisation vie étudiante (par carte bancaire),
2. Le paiement des droits universitaires (par carte bancaire),
3. L'envoi des pièces justificatives sous forme dématérialisée (transfert des documents via numérisation de ces derniers).

// DROITS D'INSCRIPTION

Les droits de scolarité sont fixés réglementairement chaque année.

Pour information en 2018-2019 le montant des droits fixé par le Ministère s'élevait à 170 € pour une inscription en licence et 243 € pour une inscription en master. Les boursiers étaient exonérés des droits universitaires.

Attention, la contribution « vie étudiante et de campus » (dont le montant était de 90 € en 2018/2019) sera à régler auprès du CROUS pour les étudiants non boursiers. Cette cotisation devra être réglée avant l'inscription à l'université.

Par ailleurs le paiement par carte bancaire vous permet également d'étaonner votre paiement en payant en trois fois vos droits d'inscription.

// L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

Elle est complémentaire à votre inscription administrative et obligatoire.
Ne ratez pas cette étape importante !



Carte d'étudiant

➤ Ma carte d'étudiant multiservices

Valable pour la durée de vos études à l'URCA, cette carte personnelle et gratuite est délivrée par votre scolarité. Véritable passeport numérique, votre carte donne accès :

- aux Bibliothèques Universitaires,
- à la restauration Crous > Après activation de votre porte-monnaie en ligne IZLY, réglez vos repas par paiement électronique sans contact,
- à l'inscription aux activités sportives (**SUAPS**),
- au réseau de transports rémois **CITURA** > vous pouvez désormais charger votre abonnement sur cette carte (uniquement les étudiants rémois),
- à la piscine et à la patinoire (uniquement les étudiants rémois).

En plus d'attester de votre inscription à l'université, notamment pour accéder aux examens, elle vous permet de bénéficier de diverses réductions liées à votre statut d'étudiant : réductions dans les piscines et les salles de spectacle, gratuité dans certains musées...

Prenez soin de cette carte, ne la perdez pas, NE LA JETEZ PAS en fin d'année !

Sa réimpression vous serait facturée 20 €. À votre réinscription, une vignette autocollante vous est fournie pour renouveler la validité.

L'engagement étudiant

Parce que la fac ne se vit pas que sur les bancs d'un amphi, l'URCA encourage l'engagement étudiant. Des élus étudiants siègent dans les différents conseils de l'université et prennent part aux grandes décisions qui concernent l'établissement.

Des Unités d'Enseignement Transversales permettent de valoriser l'engagement des étudiants notamment auprès du Secours Populaire. Afin d'encourager toujours plus l'engagement étudiant, l'université de Reims Champagne-Ardenne a mis en place une structure particulière : le Bureau de la Vie Étudiante.

Le Bureau de la Vie Étudiante

Le Bureau de la Vie Étudiante fait partie du Service d'Accompagnement des Étudiants qui comprend également la mission Handicap et la mission Orientation. Le rôle du Bureau de la Vie Étudiante est de favoriser et de mettre en valeur l'engagement étudiant et de veiller au développement de la vie étudiante sur l'ensemble des sites de l'URCA.

› Les missions du Bureau de la Vie Étudiante

ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS

Le BVE accompagne les associations dès leur création et les assiste dans le montage et le financement de leurs projets, dans leurs démarches auprès de l'URCA et assure la formation des responsables d'associations.

FSDIE

Le BVE assure la gestion administrative du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes.

À ce titre, il lance les appels à projets, étudie les dossiers en lien avec le vice-président étudiant et accompagne les associations dans la construction de leurs dossiers.

ANIMATION DE CAMPUS

Afin de favoriser la vie étudiante sur les campus, le BVE organise des événements tout au long de l'année.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet www.univ-reims.fr/bve et sur nos réseaux sociaux : Facebook [@BVEURCA](https://www.facebook.com/BVEURCA) et Twitter [@sae_URCA](https://twitter.com/sae_URCA).

SERVICE CIVIQUE

Le BVE coordonne l'accueil et l'accompagnement des volontaires en service civique de l'URCA.

Retrouvez les offres sur le site de l'URCA.

Contacts :

→ 03.26.91.81.78 / 03.26.91.31.27

bve@univ-reims.fr

Site internet : www.univ-reims.fr/bve

..... Réseaux sociaux :

..... Facebook : [@BVEURCA](https://www.facebook.com/BVEURCA)

..... Twitter : [@sae_URCA](https://twitter.com/sae_URCA)

Le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes

› Le FSDIE, c'est quoi?

Le Fonds de Solidarité de Développement des Initiatives Étudiantes, c'est une enveloppe dédiée au financement des projets étudiants.

Pour qui?

Pour les associations étudiantes de l'URCA signataires de la convention.

Pour quoi?

Pour subventionner des projets associatifs définis par la notice de cadrage.

- Événement de cohésion
- Formation associative
- Solidarité, citoyenneté
- Sport
- Santé
- Sortie culturelle ou scientifique
- Festif et festif à dimension culturelle
- 4L Trophy

Ça m'intéresse!

Je trouve toutes les infos utiles (dates, liens, conditions) sur le site de l'université :

→ www.univ-reims.fr > *vie des campus* > *vie étudiante*

Je prends contact avec mon BVE par mail :

→ 03 26 91 81 78 ou bve@univ-reims.fr

Accueil des étudiants français et internationaux

› Assistance inscription

Votre inscription à l'université en quelques clics: dès le 8 juillet à 10h00, inscrivez-vous en ligne à l'université de Reims Champagne-Ardenne ! Pour connaître le calendrier d'inscription selon votre profil et les informations utiles pour vous inscrire, vous retrouverez l'ensemble des informations détaillées sur la page suivante :

→ www.univ-reims.fr/inscriptions

› Étudiants internationaux (hors programme d'échange):

Dans le cadre de la rentrée universitaire des étudiants internationaux (hors programme d'échange), le service des enseignements et de la scolarité sera présent sur le guichet unique - espace Reims campus du 25 août au 25 septembre 2020 du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h à 16h30.

→ *Guichet unique - Espace Reims Campus*
31, rue du Général Sarrail
51100 Reims

› Service d'Accompagnement des Étudiants (SAE)

Véritable plateforme d'accueil pour les étudiants, ce service a pour première mission d'organiser l'accueil, l'information et l'orientation des étudiants dès leur entrée à l'université et tout au long de leur cursus universitaire.

Il accompagne les étudiants et les associations étudiantes dans leurs démarches et propose un véritable conseil individuel. Le service développe des actions pour améliorer l'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

Le SAE comprend également le Bureau de la Vie Étudiante [BVE] et la mission Handicap.

→ 03 26 91 87 55 / devu-sae@univ-reims.fr

› Service des Enseignements et de la Scolarité (SES)

Ce service assure, avec les composantes, la gestion administrative transversale du cursus des étudiants. Lors des inscriptions, par le biais de « l'assistance inscription », il est l'interlocuteur des étudiants pour les accompagner dans leurs démarches.

→ 03 26 91 39 77 / devu-ses@univ-reims.fr

› Direction des Relations Extérieures et du Développement International (DREDI)

La Direction des Relations Extérieures et du Développement International met en œuvre la politique internationale de l'université. Ses missions s'articulent autour de trois axes majeurs et complémentaires :

- Renforcer l'intégration de l'URCA dans des réseaux transfrontaliers et internationaux ;
- Donner aux étudiants une large ouverture à l'international ;
- Attirer des étudiants, doctorants et enseignants-chercheurs internationaux de qualité.

La DREDI est en charge de la gestion des financements Erasmus+ et d'autres programmes de financement internationaux de projets ou de mobilité.

La DREDI accompagne les étudiants internationaux en programmes d'échanges à la réussite de leur séjour et de leurs études à l'URCA.

Tout au long de l'année, la DREDI organise des événements culturels afin d'améliorer l'accueil et de faciliter l'intégration des étudiants internationaux : Cultures en fête, Soirée francophonie, International Speed Meeting, Ciné-club for students, etc.

→ www.univ-reims.fr/international

Contact :

Direction des Relations Extérieures et du Développement International (DREDI)

→ 9, boulevard de la Paix

Villa Douce, siège de l'Université - 51100 Reims

dredi@univ-reims.fr

Programmes d'échanges à l'université de Reims Champagne-Ardenne

FAITES UNE PARTIE DE VOS **ÉTUDES À L'ÉTRANGER !**

Un séjour d'étude ou un stage à l'étranger vous permet de :

- Parfaire des connaissances dans un domaine d'études particulier.
- Découvrir la culture et la langue d'un autre pays.
- Développer des compétences clés pour votre avenir professionnel.

Tout étudiant de l'URCA a la possibilité d'envisager un séjour d'études à l'étranger pour un semestre, une année, ou un stage dans une université partenaire dans le cadre de programmes comme Erasmus+ en Europe, le BCI (Canada) ou dans le cadre de conventions bilatérales dans des universités à travers le monde. Tous les étudiants de l'URCA peuvent candidater à une mobilité internationale, qu'ils soient de nationalité française ou non.

La mobilité dans le cadre des études ou d'un stage sera une plus-value incontestable à titre personnel et professionnel.

La Direction des Relations Extérieures et du Développement International (DREDI) vous accompagnera dans toutes les étapes de votre démarche.

Modalités d'inscription :

- Cette mobilité pourra s'effectuer en licence 2^e et 3^e année et Master 1^{re} et 2^e année.
- L'obtention des ECTS vous garantit la pleine reconnaissance de votre mobilité.

// QUEL TYPE DE MOBILITÉ ?

> Partir en Europe (Erasmus+)

Avec le programme ERASMUS+ vous pouvez séjourner :

- dans l'un des 28 états membres de l'Union Européenne,
- Islande
- Liechtenstein
- Norvège
- Turquie

> Partir hors Europe*

*Liste non exhaustive et susceptible d'être modifiée au cours de l'année 2020-2021.

L'URCA a des partenariats avec des universités dans les pays suivants :

Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Corée du Sud, États-Unis, Japon, Liban, Malaisie, Pérou, Taïwan.

Consultez la liste des universités partenaires ERASMUS+ et hors Europe sur :

→ www.univ-reims.fr/international > mobilité des étudiants > partir à l'étranger > guide de la mobilité



› Critères d'éligibilité pour un séjour d'études

- Inscription dans un diplôme de l'URCA et règlement des droits d'inscription à l'URCA.
- Validation de l'année en cours (enjambement ou redoublement exclus).
La filière doit avoir son équivalent dans l'université partenaire.
- Niveau de langue B1 (demandé) ou B2 (fortement recommandé) dans la langue d'enseignement ; attesté par la Maison des Langues.
- Qualité du dossier académique et du projet de mobilité (lettre de motivation).



ATTENTION !

Certaines universités demandent un **certificat spécifique** (ex. TOEFL).
Voir les détails sur :
www.univ-reims.fr/international

› Comment postuler ?

Prendre contact dès la rentrée avec :

- Le relais de la Direction des Relations Extérieures et du Développement International (DREDI) sur votre campus pour l'élaboration de votre projet de mobilité internationale.
- Les coordinateurs pédagogiques des programmes d'échanges de votre département (UFR).

La procédure d'inscription :

- Dépôt de candidature l'année qui précède la mobilité envisagée.
- Identifier deux destinations et transmettre vos vœux auprès du relais Relations Internationales.
- Respectez impérativement la date limite de dépôt* des dossiers et joindre tous les documents nécessaires.

* Dépôt des dossiers en janvier 2021 pour une mobilité en 2021-2022.

› Vos ressources :

- Guide de la mobilité - mode d'emploi
 - La liste des coordinateurs des programmes d'échanges
 - Les témoignages des étudiants qui ont déjà effectué un séjour d'études à l'étranger
- Sur **www.univ-reims.fr/international** > mobilité des étudiants > partir à l'étranger

> Le stage à l'étranger

Le stage à l'étranger est:

- Une valeur ajoutée au CV.
- Un enrichissement important du parcours professionnel et personnel.

Il doit:

- Faire partie intégrante de votre cursus.
- Permettre d'appréhender le milieu professionnel en corrélation avec les objectifs pédagogiques et les aptitudes personnelles.

Après avoir trouvé la structure d'accueil (renseignement auprès du responsable pédagogique de votre UFR) ; **vous devez faire signer une convention de stage avant votre départ.**

Vous pouvez effectuer un stage :

- Dans une entreprise, un laboratoire de recherche ou un centre hospitalier partout dans le monde.
- ERASMUS+ dans un Pays de l'Union Européenne.

// BOURSES D'ÉTUDES

3 bourses d'aide à la mobilité peuvent être cumulables et soumises à conditions*.

1. Bourse ERASMUS+
2. Aide à la mobilité internationale du Conseil Régional de la région Grand Est.
3. Aide à la mobilité internationale du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

→ *Plus d'informations sur : www.univ-reims.fr/international > mobilité des étudiants > partir à l'étranger > bourses d'études



ATTENTION!

L'attribution de l'aide à la mobilité n'est pas automatique, même si vous remplissez les critères d'éligibilité. Il est **indispensable de prévoir un budget personnel** pour assumer vos dépenses.

ATTENTION : Avant votre départ, il est indispensable de :

- Vous renseigner sur les procédures et démarches d'obtention du VISA le cas échéant. Consulter le site du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) sur la situation de sécurité du pays (l'université ne peut autoriser aucun séjour dans un pays à risque ou déconseillé par le MEAE).
- Vous couvrir via une assurance.
- Vous renseigner sur les différents types de financements possibles pour effectuer votre mobilité sur le logement sur place et sur toutes les modalités concernant l'organisation de votre voyage.

Ces informations sont susceptibles d'être modifiées en cours d'année.

Direction des Relations Extérieures et du Développement International (DREDI)

→ dredi@univ-reims.fr / www.univ-reims.fr/international

Relais Relations Internationales sur les campus :

**Campus Croix-Rouge (Droit, SESG et LSH)
et campus des Comtes de Champagne**

→ Mme Loubna Ait-Belgnaoui

03 26 91 36 86 / loubna.aitbelgnaoui@univ-reims.fr

Reims, campus Croix-Rouge, Bât. 17, 1^{er} étage

**Campus Moulin de la Housse / Farman (sciences, STAPS,
EsiReims, IUT de Reims, Châlons, Charleville)**

→ Mme Pascale Cliquot

03 26 91 85 81 / pascale.cliquot@univ-reims.fr

Bât. 1, RDC





// LES ESSENTIELS

La mission Orientation du Service Accompagnement des Étudiants

› Prendre conseil pour son orientation

La mission Orientation informe et conseille les étudiants sur les formations de l'enseignement supérieur, les poursuites d'études, les concours administratifs et de l'enseignement. Il accompagne étudiants et jeunes diplômés de l'URCA dans la définition de leur projet professionnel et les aide à faire leurs choix en tenant compte de leurs envies, de leurs aptitudes et de leurs résultats.

Tout au long de l'année universitaire, la mission Orientation organise des séances d'information, conférences, forums, rencontres avec des professionnels et des ateliers (poursuites d'études, réorientation...).

› Rencontrer un conseiller

L'équipe est constituée de documentalistes chargées d'information, d'assistantes et de psychologues de l'éducation, en charge du conseil en orientation.

Les conseillères reçoivent sur rendez-vous.

› Consulter une documentation spécialisée

Des ressources et informations sur les formations, les métiers et les secteurs d'activités peuvent être consultées en ligne :

→ <http://www.univ-reims.fr/orientation>

Un centre de documentation, en accès libre, est accessible sur chaque Campus.

Cet espace documentaire comporte des dossiers thématiques, des ouvrages et revues spécialisées : publications de l'Onisep, du CIDJ, APEC...

› Adresses et horaires de la mission Orientation

L'équipe de la mission Orientation accueille les étudiants sur 3 sites :

À Reims :

- sur le Campus Moulin de la Housse : renseignements sur les formations des secteurs scientifiques et techniques, de la santé, du sport...
- sur le Campus Croix-Rouge : informations sur les filières liées aux lettres et sciences humaines, au droit, au commerce, à l'économie...

À Troyes :

- au Centre Universitaire : renseignements sur les formations des secteurs tertiaires et secondaires.

→ mission Orientation :

orientation@univ-reims.fr / www.univ-reims.fr/orientation

Campus Moulin de la Housse

→ UFR Sciences

Bâtiment de la Bibliothèque

Universitaire (Bâtiment 14)

Rue des Crayères - 51687 Reims Cedex

03 26 91 85 30

Lundi : 10h - 12h / 14h - 17h

Mardi : 10h - 12h / 14h - 17h

Mercredi : 10h - 12h / 14h - 17h

Jedi : 14h - 17h

Vendredi : 10h - 12h / 14h - 17h

Campus Croix-Rouge

→ 2^e étage du Resto U

Rue Rilly-la-Montagne - 51100 Reims

03 26 91 87 55

Lundi : 10h - 12h / 14h - 17h

Mardi : 10h - 12h / 14h - 17h

Mercredi : 10h - 12h / 14h - 17h

Jedi : 14h - 17h

Vendredi : 10h - 12h / 14h - 17h





// LES ESSENTIELS

La mission Insertion Professionnelle

Vous êtes inscrit.e à l'université de Reims Champagne Ardenne et/ou jeune diplômé.e de l'URCA et vous avez des questions sur votre insertion professionnelle?

La mission Insertion Professionnelle du Service des Enquêtes et de l'Insertion Professionnelle est votre interlocuteur.

Elle saura vous accompagner dans votre démarche de recherche de stage, contrat en alternance, job et emploi.

Missions :

- Accompagner les étudiants dans l'élaboration de leur projet personnel et professionnel
- Bénéficier de ressources pour optimiser sa recherche (valorisation de ses compétences, CV, lettre de motivation, entretiens...)
- Diffuser des offres de stage et d'emploi
- Conseiller les étudiants en individuel (rendez-vous personnalisé) ou en collectif (atelier)
- Favoriser les rencontres étudiants / monde professionnel.



➤ Bénéficier des services

Tous les services proposés par la mission Insertion Professionnelle sont disponibles sur une plateforme dédiée : le Career Center (univ-reims.fr/career-center).

Vous pourrez y retourner les offres d'emploi, vous inscrire aux événements, consulter des ressources documentaires, prendre rendez-vous avec une conseillère en insertion professionnelles...

Vous pouvez également retrouver de l'information sur le site de l'université :

➔ univ-reims.fr/insertion-professionnel

Contacts :

➔ insertion-professionnelle@univ-reims.fr

03 26 91 32 30

Campus Croix-Rouge

➔ Bâtiment 18, rez de chaussée

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

Campus Moulin de la Housse

➔ Bâtiment de la Bibliothèque Universitaire (Bâtiment 14)

Uniquement sur rendez-vous

Des permanences d'accueil sont programmées annuellement sur le site de Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières et Troyes.



// LES ESSENTIELS

LE SUMPPS

Le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) de l'URCA :

- Organise un bilan de prévention obligatoire pour les étudiants de l'URCA.
- Dispose d'assistantes sociales, chargées d'apporter écoute, conseils et soutien aux étudiants pour favoriser leur réussite individuelle et sociale.
- Propose des consultations gratuites aux étudiants de l'URCA (diététique-nutrition, gynécologie, vaccinations, psychologie, ateliers gestion du stress, séances de sophrologie...).
- Participe à des opérations de promotion de la santé (dépistage, animations nutritionnelles...).

→ Plus d'infos sur : www.univ-reims.fr/sumpps

Reims (site principal – direction) SUMPPS campus Moulin de la Housse

→ Bâtiment 8 - BP 1039
51687 Reims Cedex 2
03 26 91 83 20 (secrétariat)
03 26 91 82 46 (accueil - infirmières)
03 26 91 82 42 (assistante sociale)

Reims - SUMPPS campus Croix-Rouge

→ 57, rue Pierre Taittinger
51100 Reims (entrée rue Bergson)
03 26 91 38 80 (accueil - infirmières)
03 26 91 38 81 (assistante sociale)

Troyes - SUMPPS Maison des Étudiants

→ 6, rue de la Petite Courtine
10000 Troyes
03 25 80 80 50 (infirmière)

// LES ESSENTIELS

La mission Handicap

LA MISSION HANDICAP FAIT PARTIE DU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS.

Pour toute question relative au handicap, contactez votre interlocuteur privilégié en fonction de votre lieu d'enseignement.

- Campus Croix-rouge (Campus Croix-Rouge, pôle Santé et sites Sud Champagne)
- Campus Moulin de la Housse (Campus Moulin de la Housse, Farman et sites de Châlons et Charleville)

→ Une seule adresse mail pour nous contacter :
handicap@univ-reims.fr

Tous les contacts et informations précises sur :

→ ***www.univ-reims.fr/handicap-etudiant***



Maison des langues

La Maison des langues a pour mission de développer et de favoriser l'apprentissage des langues à l'URCA. Elle se décline en différents pôles :

- Le **CIEF** (Centre International d'Études Françaises) a pour mission principale d'accompagner tous les publics - étudiants compris - non-francophones dans l'apprentissage du français (Français Langue Étrangère – tous niveaux) pour leur permettre d'intégrer un cursus d'étude à l'université. Il accueille également les étudiants en mobilité internationale ainsi que tous les personnels qui souhaitent une formation en français. Il est situé sur le campus Moulin de la Housse (bâtiment 5ter) à Reims. Le CIEF organise des cursus semestriels intensifs (18 h de français/semaine) et des stages d'été.
- Le **CEREL** (Centres de Ressources et Espaces Langue), quant à lui, accueille les étudiants et les personnels qui souhaitent **améliorer leur niveau en langue étrangère** dans des espaces (Centres de Ressources en Langues) adaptés et animés par des enseignants. Le CEREL dispose actuellement de deux CRL à Reims (campus Croix-Rouge – BM8, campus Moulin de la Housse – bât 5ter), d'un CRL à Charleville-Mézières (Campus Moulin Leblanc - IFTS) et d'une petite antenne délocalisée à Chaumont (ESPE). Des **ateliers de pratique** orale en langue étrangère sont organisés sur un rythme hebdomadaire dans chacun des CRL
- Le **centre de certification** gère l'organisation d'une quinzaine de **certifications nationales et internationales** en langues étrangères (CLES, DELE, TOEIC, TOEFL, TestDAF...), en FLE (TCF, DELF, DALF...) et en français pour francophones (Voltaire, Le Robert) et peut proposer des tarifs préférentiels aux étudiants et personnels. Dès la rentrée 2018, les étudiants et les personnels de l'université auront accès à une **plateforme de e-learning en langue** qui leur permettra de se positionner puis de suivre un programme adapté à leur niveau et à leurs objectifs.

Seront proposées :

- **7 langues du niveau A1 (débutant) au niveau C1 (avancé)** en néerlandais, anglais, français langue étrangère, espagnol, allemand, portugais et italien
- **11 langues au niveau A1 uniquement** (les niveaux suivants seront ajoutés au fil du temps) en bulgare, tchèque, danois, grec, finnois, croate, hongrois, polonais, roumain, slovaque et suédois.

// LES ESSENTIELS

SUAPS, Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

LE SPORT À L'UNIVERSITÉ, C'EST UNE **MULTITUDE DE SPORTS** ADAPTÉS AUX ATTENTES DE CHACUN.
DE LA DÉCOUVERTE À LA COMPÉTITION EN PASSANT
PAR LES ENSEIGNEMENTS ET LES ÉVÈNEMENTS FESTIFS.

Avez-vous déjà fait de l'escalade, du golf, de l'équitation, du yoga, du tennis ?
Avez-vous les moyens de vous inscrire dans une salle de remise en forme et de bénéficier d'un accompagnement individualisé ?
Aller nager, se retrouver entre amis, en rencontrer d'autres autour d'un match de volley...

Le SUAPS vous propose :

- Plus de 140 heures de sport par semaine sur Reims, Troyes et Charleville-Mézières.
- Pack Sport Campus en accès libre pour tous les étudiants (65 activités)
- Pack Sport campus + : 29 € (10 activités en plus)
- Sport Compétition : 30 €.

SUAPS Gymnase Universitaire

→ *Campus Moulin de la Housse Chemin des Rouliers*
51100 Reims 03 26 91 34 17
suaps@univ-reims.fr



// LES ESSENTIELS

Garder le contact

→ www.univ-reims.fr



Mais aussi :

Facebook: www.facebook.com/Univ.ReimsChampagneArdenne

Twitter: twitter.com/universitereims

Instagram: instagram.com/universitereims

YouTube: www.youtube.com/user/universitereims

Scoop it!: www.scoop.it/topic/fil-actus-urca

Vous avez un projet/événement étudiant à communiquer ? Nous pouvons vous aider !
Contactez-nous par mail à :

→ direction.communication@univ-reims.fr

> Connexion Wifi

L'ensemble des campus rémois et sites distants (Reims, Châlons, Charleville, Troyes, Chaumont) bénéficie d'une couverture wifi gratuite à très haut débit.
Les 200 bornes d'accès sont facilement repérables à l'aide des affiches et des autocollants.

Pour vous connecter :

- 1- Choisir le réseau "EduSpot" ou "Eduroam".
- 2- Saisir identifiant et mot de passe.

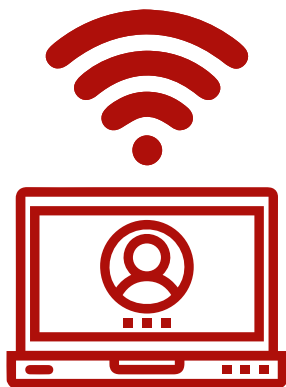
- 3- Lancer un navigateur.
- 4- Vous êtes connectés.

➤ Bureau virtuel

- Un espace de diffusion : actualités, agenda, offres d'emploi et de stage, ouvrages empruntés à la bibliothèque...
- Le stockage des documents : emplois du temps, modalités d'évaluation, cours en ligne...
- Un webmail : personnalisé sur le modèle **prenom.nom@etudiant.univ-reims.fr**
- Votre dossier étudiant : notes et résultats
- Des applications complémentaires : réserver une salle de travail à la BU Robert de Sorbon (sur le campus Croix-Rouge) ainsi qu'à la BU Sciences et STAPS, assistance...

À partir :

- Du site web de l'université **www.univ-reims.fr** ou depuis **http://ebureau.univ-reims.fr** à l'aide de vos identifiants
- Le portail mobile **http://mobile.univ-reims.fr**



Restez informés...

Rejoignez nous sur Facebook



web

<http://www.facebook.com/Univ.ReimsChampagneArdenne>

<http://twitter.com/#!/universitereims>



web

Suivez nous sur Twitter



facebook
LinkedIn

viadeo
twitter

UNIVERSITÉ
DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE

// INFOS PRATIQUES
AIDES ET SERVICES



Le **Guide** de l'Étudiant

2020
2021

INFO +

INFO +

etudiant.gouv.fr	P.80	La boussole des jeunes	P.86
La CVEC	P.80	Transports	P.87
Santé	P.81	Plan de la vie étudiante	P.87
Jobaviz	P.83		
CRIJ Grand Est	P.84		





// LES ESSENTIELS

Info +

> Etudiant.gouv.fr

Les Crous mettent à votre disposition ce portail pour un accès simplifié à tous les services en ligne de la vie étudiante :

- Les aides (Bourses)
- Le logement (en résidence universitaire ou chez le particulier)
- Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)
- Le job étudiant
- Et bien d'autres services...

→ etudiant.gouv.fr

> La CVEC - contribution « Vie étudiante et de campus »

« La contribution de vie étudiante et de campus » est instituée par la Loi « Orientation et réussite des étudiants », promulguée le 8 mars 2018.

En améliorant les conditions de vie des étudiants sur les campus, elle permet de favoriser la réussite tout en diminuant le coût de la rentrée.

Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit s'acquitter de cette contribution d'**un montant de 92 €** avant de s'inscrire dans son établissement d'enseignement supérieur.



Certains étudiants sont exonérés du paiement de la CVEC :

- les boursiers sur critères sociaux
- les étudiants bénéficiant du statut de réfugié
- les étudiants bénéficiant de la protection subsidiaire
- les demandeurs d'asile

D'autres situations particulières peuvent donner droit à une exonération de la CVEC. Si vous êtes exonérés du paiement de la CVEC, vous devrez présenter une attestation pour vous inscrire dans votre formation.

Toutes les informations sur le site cvec.etudiant.gouv.fr

› Santé

Permettre votre accès aux soins et à leur prise en charge est l'affaire de nombreux services et structures d'accueil.

Voici quelques infos pratiques qui vous aideront à vous orienter et à mieux vous faire soigner.

La protection sociale, couverture maladie

L'ensemble des étudiants sont rattachés au régime général de la Sécurité sociale.

+ d'informations sur www.ameli.fr

Mutuelle complémentaire

Il est conseillé d'adhérer à une mutuelle complémentaire. Celle-ci n'est pas obligatoire, mais fortement recommandée car elle vous permettra de compléter les remboursements de l'Assurance Maladie, partiellement ou totalement selon la garantie choisie et l'acte médical.

Vous pouvez choisir la mutuelle de vos parents, une mutuelle privée ou une mutuelle étudiante.

Couverture maladie universelle complémentaire

Sous certaines conditions (ressources et résidence), vous pouvez bénéficier d'une protection complémentaire gratuite. Adressez-vous auprès des accueils de la Caisse d'Assurance Maladie et des Mutuelles.

Carte européenne

Si vous voyagez en Europe, vous devrez la demander au moins deux semaines avant votre départ auprès de votre mutuelle étudiante. Si vous ne l'avez pas en temps utile, un certificat provisoire peut vous être délivré. Elle permet la prise en charge de vos soins médicaux lors d'un séjour dans un pays de l'Union Européenne.

Pour plus de renseignements :

→ Consultez : **www.ameli.fr**

Les aides pour les dépenses de santé

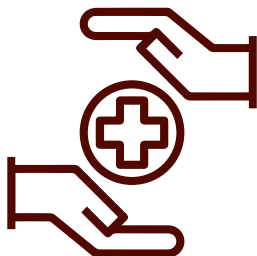
• L'aide à l'Acquisition à une Complémentaire Santé (ACS).

→ Renseignements sur **www.ameli.fr**

• Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC).

→ Renseignements sur **www.ameli.fr**

À noter, si vous bénéficiez d'une Aide Spécifique Allocation Annuelle du Crous, vous pouvez déposer une demande de CMUC à titre personnel et en bénéficier indépendamment du foyer de vos parents (sous conditions de ressources).



› Le SUMPSS
(voir partie URCA p._72)

› Étudiants en situation de handicap
(voir partie URCA p._73)

Contacts utiles

→ www.sante.gouv.fr
www.inpes.sante.fr
www.sports.gouv.fr
www.aides.org
www.planning-familial.org
www.drogues.gouv.fr
www.tabac-info-service.fr

Appel d'urgence européen : 112

Centre anti-poison : 03 83 32 36 36

Drogue Alcool Tabac info service : 39 89 (0,15 €/min depuis un poste fixe)

Sida info service 0800 840 800

Jobaviz

› Jobaviz.fr – Job étudiant

C'est la plateforme du job étudiant gérée par Les Crous.

Entièrement gratuit, Jobaviz vous permet d'effectuer la recherche d'un job étudiant suivant plusieurs critères comme le secteur d'activité, le type d'offre et de contrat en fonction de votre emploi du temps et vos disponibilités.

Jobaviz vous donne aussi accès à des fiches jobs par domaine et à des conseils et outils pour préparer vos candidatures et répondre à des annonces.

Dans sa volonté d'aider les étudiants dans leur recherche d'emploi, le Crous de Reims organise aussi des événements consacrés à l'emploi étudiant.

→ www.jobaviz.fr

➤ Le CRIJ Grand-Est

- Vous recherchez des informations sur les formations, les métiers, les parcours d'études, la formation continue, les débouchés ?
- Vous avez des idées ? Vous voulez créer une association ? Organiser des concerts ? Devenir volontaire en service civique ?
- Vous recherchez un logement ? Un hébergement temporaire ?
- Vous recherchez un job ?

Le Centre Régional Information Jeunesse vous accueille et vous informe dans tous les domaines qui vous intéressent : formation, emploi, Europe, loisirs, vie pratique, engagements, logement...

Vous trouverez les coordonnées des bureaux et points information jeunesse qui peuvent vous accueillir dans les différentes villes du territoire (Charleville, Châlons, Troyes...) sur le site : info-jeunes-grandest.fr

Pour répondre à toutes vos questions, rendez-vous au CRIJ ou sur info-jeunes-grandest.fr

Le Centre d'Information Europe Direct : c'est le service du CRIJ à contacter si vous cherchez à bouger à l'international, à comprendre l'actualité européenne ou à vous impliquer localement dans des projets européens. Il vous propose une multitude d'infos et de conseils pour partir étudier, travailler, faire un stage en Europe ou à l'étranger ainsi qu'un accompagnement pour partir avec le Corps Européen de Solidarité

Plus d'infos au CRIJ ou sur le site europedirect-reims.fr

Un rendez-vous incontournable, le Forum Jobs qui se déroule dans chaque département tous les ans au printemps.

Ouvert à tous sans rendez-vous du lundi au vendredi de 13h à 18h :

➔ 41, rue de Talleyrand

51100 Reims

03 26 79 84 79

info-jeunes-grandest.fr



OFFRES
EMPLOI

FORMATION RÉSEAU
ORIENTATION

INTERNATIONAL
INSERTION



ACCÈS AUX DROITS
RECHERCHES

LOGEMENT

DÉMARCHES



Un doute ?
Une question ?

La Boussole des jeunes du Grand Reims
te met en contact avec le pro qu'il te faut

boussole.jeunes.gouv.fr !

➤ La boussole des jeunes du grand reims : un service numérique d'informations pour les 16-30 ans

Tu habites Reims ou une commune du Grand Reims et tu cherches un emploi mais tu ne sais pas comment t'y prendre ? Qui peut t'aider dans tes démarches ?
Tu cherches un logement et te demande à quelles aides tu as le droit ?

La Boussole des jeunes te permet de trouver l'ensemble des services disponible près de chez toi et te met en relation avec le bon professionnel si tu le souhaites !

Connecte-toi dès maintenant sur boussole.jeunes.gouv.fr !



› Transports

1/4

Préférez les transports collectifs !

- **SNCF**, informations, vente, réservations :
→ www.sncf.com
- **TCAT**, Transports urbains de l'agglomération de Troyes :
→ www.tcat.fr
- **RATP DEV / CTCM**, Transports urbains de l'agglomération de Charleville-Mézières :
→ www.bustac.fr
- **SITACBUS**, Transports urbains de Châlons-en-Champagne :
→ www.sitac.net
- **CITURA**, Transports urbains de l'agglomération rémoise :
→ www.citura.fr

› Plan de la vie étudiante

Pour vous faciliter vos déplacements sur les lieux de vie étudiante (résidences universitaires, restaurants universitaires, campus, établissements...), un plan de la vie étudiante vous est fourni à la fin de ce guide.

Il comprend au verso un plan détaillé du réseau de transports urbains :

- À Reims : réseau CITURA
- À Troyes : réseau TCAT
- À Châlons-en-Champagne : réseau SITAC
- À Charleville-Mézières : réseau BUSTAC

→ Ce guide est décliné en quatre versions : Reims, Châlons-en-Champagne, Troyes et Charleville-Mézières. Chaque version de guide comporte un cahier spécial d'informations locales.

Vous pouvez consulter ces guides sur le site internet du Crous :

→ www.crous-reims.fr

Sur les sites internet des collectivités partenaires, le site de l'Université de Reims Champagne-Ardenne :

→ www.univ-reims.fr

info +

**RAPPEL
VERSION SMARTPHONE**

Le guide est désormais consultable sur l'application pour :

→ **Smartphone et tablette
CrousMobile**
(disponible gratuitement sur tous les stores)

+ d'infos
Flashez le code





Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
14 b allée des Landais – CS 40046 – 51726 Reims Cedex
www.crous-reims.fr

Directrice de la publication:
Sandrine Cloarec, Directrice générale du Crous de Reims.

Rédacteur en chef:
Marc Thiebaut, Responsable communication du Crous de Reims
Guillaume Marchand, Assistant communication.
Rédaction Crous de Reims, source : **etudiant.gouv.fr**

Guides gratuits édités à 21 000 exemplaires :
Reims 11 500 exemplaires, Troyes 5 000,
Châlons-en-Champagne 2 500, Charleville-Mézières 2 000.

Dépôt légal à parution juillet 2020
ISBN 978-2-9553118-2-0

Imprimé sur papier PEFC
Impression des Guides : Imprimerie de Champagne, ZI les Franchises 52 200 Langres
Impression des plans : L'Artésienne, ZI de l'Alouette rue François JACOB 62 800 Liévin

Les tarifs indiqués dans ce guide sont susceptibles de modifications.
Toute reproduction ou adaptation même partielle interdite.

Remerciements aux partenaires :



PRÊT ÉTUDIANTS & APPRENTIS

POUR QUE VOS PROJETS



NE RESTENT PAS À L'ARRÊT.

FINANCEZ ET ASSUREZ VOTRE RENTRÉE
AVEC NOS OFFRES DÉDIÉES AUX ÉTUDIANTS & APPRENTIS

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

Exemple(1) pour un prêt étudiant de 10 000 euros sur 60 mois au taux annuel effectif global de 0,75% : vous remboursez 59 mensualités de 169,86 euros et une dernière ajustée de 170,06 euros. Taux annuel effectif global fixe de 0,75%, soit un montant total de 10 191,80 euros.

0,75% TAEG * FIXE

AVEC NOTRE PRÊT ÉTUDIANTS & APPRENTIS
FINANCEZ VOTRE PROJET

(1) Exemple : Pour un prêt personnel de 10 000 euros d'une durée de 60 mois au Taux Annuel Effectif Global de 0,75%, vous remboursez 59 mensualités de 169,86 euros et une dernière ajustée de 170,06 euros. Montant total dû de 10191,80 euros dont intérêts de 191,80 euros (Hors assurance décès invalidité facultative, et 0 euro de frais de dossier). Montant total dû par l'emprunteur calculé sur la base de la 1ère mensualité 30 jours après le déblocage du prêt. Pour toute autre durée de remboursement, des conditions financières différentes s'appliquent. En cas de souscription à l'assurance décès invalidité (facultative), le TAEG** 0,42%, montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 108,60 euros. Le coût standard de l'assurance est de 1,81 euros par mois et s'ajoute (si vous l'avez souscrite), à l'échéance de remboursement du crédit. Le coût de l'ADI est calculé fictivement pour un emprunteur ayant moins de 25 ans au jour de son adhésion à l'assurance. Si vous avez 25 ans ou plus, le coût peut varier selon votre situation, renseignez-vous auprès de nos agences. Les conditions et événements garantis sont indiqués au contrat. Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier. Vous disposez d'un droit de rétractation. Si étudiant mineur entre 16 et 18 ans, le prêt sera réalisé au nom du représentant légal. Offre valable jusqu'au 31/10/2020 pour les étudiants âgés de 16 à 30 ans inclus, titulaires du baccalauréat et inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur pour une formation diplômante avec certificat de scolarité. Voir conditions de l'offre en agence. Les contrats d'assurance emprunteur sont assurés par : PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 euros entièrement libéré 334 028 123 RCS Paris. Siège social : 50-56, rue de la Procession, 75015 Paris. Entreprises régies par le Code des Assurances. Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier (mentions de courtier disponibles sur mentionscourtiers.credit-agricole.fr). * Taux Annuel Effectif Global ** Taux Annuel Effectif de l'Assurance. Les contrats d'assurance habitation sont assurés par PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 281 415 225 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10, boulevard de Vaugirard, 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS Paris. Les événements garantis et les conditions figurent aux contrats. Voir les conditions en agence ou auprès de votre conseiller. CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST Société coopérative à capital variable - Etablissement de Crédit - Société de courtage d'assurances - RCS Reims n° 394 157 085 - N° ORIAS 07 022 663 - Siège social : 25 rue Libergier - 51088 REIMS CEDEX.



REIMS VILLE D'EFFERVESCENCES

ÉTUDIER • TRANSMETTRE • INNOVER



Ville de Reims - Direction de la communication

   www.reims.fr

Reims.fr
Ville d'effervescences